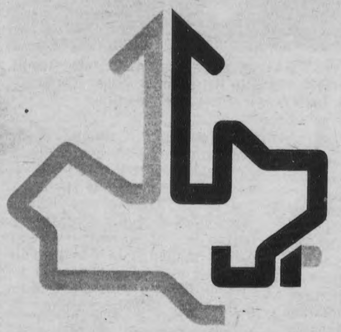
Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

Vol 68 no 6 Saint-Boniface Jeudi 8 mai 1980

Le rendez-vous du 20 mai



L'illustration représente la page couverture du fameux livre blanc du P.Q.

Dans un deuxième article, Armand Bédard expose dans nos colonnes la thèse du Parti Québécois sur la souveraineté-association, en soulignant les points forts et les faiblesses de l'entreprise.



L'Association France-Canada

Une équipe de bénévoles a décidé de "relancer la machine" du comité manitobain de l'Association France-Canada, qui avait, depuis quelques années, périclité. L'un d'entre-eux est Dominique Delisle, que l'on reconnaît sur la photo en train d'expliquer à des jeunes les avantages d'être membre de cet organisme.

Au sommaire

Un oui à quoi?

Dans sa chronique de cette semaine, Raymond HÉBERT se demande "**Un oui, c'est un oui à quoi?**" Il explique aussi pourquoi, selon lui, nous n'avons pas besoin de craindre un oui au référendum.

Vers une bonne collaboration

Sous l'impulsion des Éducateurs franco-manitobains, un nouveau comité appelé **Comité conjoint de coopération en éducation** vient de voir le jour. À l'heure où il faut se serrer les coudes, cette initiative de coopération entre les organismes qui travaillent dans le domaine de l'éducation française s'avère prometteuse.

La F.F.H.Q. se fâche

À trois semaines du référendum québécois, la **Fédération des francophones hors Québec** doit encore constater, que les premiers ministres des provinces anglophones font la sourde oreille aux légitimes revendications des francophones hors Québec. Et elle le crie une fois de plus.

L'ancien exécutif des E.F.M. De gauche à droite: **Denis Clément, Jean-Yves Rochon, Elaine Molgat, Donald Boulet, Julien Lévesque, Emile Hacault, Mariette Ferré-Collet et Camille Légaré.**

Le rôle des Educateurs

Savoir rester toujours inquiet

La qualité du travail effectué en fin de semaine dernière lors de la 12e assemblée annuelle des Éducateurs franco-manitobains a justifié, une fois de plus, le mot de M. Michel Breton, conseiller pédagogique au B.E.F.: "Les E.F.M. sont la conscience inquiète de l'éducation française".

par Bernard BOCQUEL

Il est acquis depuis un certain temps que cette association, qui regroupe le plus grand nombre de professionnels franco-manitobains (quelque 450 professeurs) assure le leadership dans le domaine de l'éducation. Et tout indique que le président réélu, M. Julien Lévesque, ainsi que le conseil exécutif des E.F.M. et de nombreux autres éducateurs prennent leur tâche au sérieux.

Sur la quinzaine de résolutions adoptées lors de la dernière assemblée annuelle en 1979, Julien Lévesque affirme que "toutes les résolutions ont été mises en oeuvre". Dans ce sens, il n'y a vraiment pas lieu de douter qu'il n'en ira pas de même pour la vingtaine de résolutions votées samedi dernier; qui détermineront le plan d'action des E.F.M. pour la prochaine année.

Bien entendu, elles font état des nombreuses préoccupations des Educateurs franco-manitobains dans différents domaines de l'éducation.

Ainsi les E.F.M. ont précisé leur énoncé de politique générale concernant les écoles secondaires française et d'immersion. Sans entrer dans les détails techniques, il

(Suite à la page 2)

Un conseil exécutif renouvelé et rajeuni

(Suite de la une)

faut savoir que l'agence de la *Manitoba Teacher's Society* chargée d'établir la politique en matière d'éducation française préconise l'établissement de deux écoles secondaires françaises dans la zone urbaine et, en milieu rural, "l'établissement d'écoles secondaires françaises en regroupant les effectifs de communautés avoisinantes, tout en tenant compte des particularités de chaque division scolaire et de chaque communauté.

Une étude globale

Cette notion de regroupement s'explique facilement, puisque les projections d'inscriptions scolaires pour les écoles françaises accusent un déclin des effectifs. Au niveau des secondaires d'immersion, les E.F.M. recommandent la création, en milieu urbain, d'écoles secondaires assez grandes pour permettre une programmation semblable à celles des écoles anglaises. Un voeu réaliste quand on se rappelle la popularité actuelle du programme d'immersion chez les anglophones.

Conscients toutefois que certains aspects traitant de la question des écoles secondaires méritent d'être approfondis, la soixantaine de délégués présents à voté en faveur d'une résolution qui préconise la réalisation d'une étude globale sur le développement de l'éducation secondaire.

Évidemment, les E.F.M. n'ont pas perdu de vue la préoccupation immédiate concernant l'établissement d'un secondaire régional français à Île-des-Chênes en se joignant aux nombreuses voix qui se sont prononcées en faveur de la construction de l'école.

Il a été décidé "que les E.F.M. conjugent leurs efforts avec les autres groupes intéressés pour développer une stratégie militante si nécessaire pour assurer un règlement favorable dans les plus brefs délais".

Il n'y a pas eu seulement la question d'Île-des-Chênes à obtenir l'honneur de figurer dans une résolution des Éducateurs franco-manitobains. Il ne faut surtout pas manquer de citer la fameuse Loi scolaire révisée ou encore la mise sur pied de cours aux niveau de la premaîtrise et de la maîtrise, qui avait déjà fait l'objet de résolutions l'an dernier. Deux dossiers préoccupants qui n'ont guère progressé.



Le nouveau conseil exécutif des E.F.M. De gauche à droite: **Emile Hacault, Joanne Dumaine, Denis Clément, Mariette Ferré-Collet, Julien Lévesque, Monique Roy, Victor Tétrault, Jean-Yves Rochon et Diane Dornez.**

Dans son discours, Julien Lévesque n'a pas manqué de fustiger l'attitude du gouvernement provincial au sujet de la Loi scolaire qui a récemment été présentée en première lecture au Palais et dont on aura encore l'occasion de parler amplement. "Il semble que le gouvernement actuel est figé dans un immobilisme institutionnel outré. Et si l'on s'informe des raisons de ce non agir, personne ne semble être au courant. Toute information à ce sujet est chasse gardée... et personne ne peut pénétrer. Faudra-t-il se faire braconnier? Peut-être nous ménage-t-on de grandes surprises?"

Un document fondamental

Par ailleurs, évoquant les relations des E.F.M. avec le Bureau de l'éducation française, le président des Éducateurs a reconnu la nécessité de développer une programmation complète pour les écoles française et d'immersion, un objectif qui constitue la priorité du nouveau sous-ministre adjoint responsable du B.E.F., M. Ronald Duhamel.

"Cependant, a enchaîné Julien Lévesque, le B.E.F. se doit de faire sentir sa présence non seulement à des comités de programmation, mais aussi de démontrer une présence continue dans nos écoles qui ont toujours besoin d'un appui sur le plan administratif. Sans cet appui, le développement qui a déjà été entamé risque non seulement de s'arrêter, mais aussi, dans certain cas, de s'effriter complètement". Cette mise au point en forme d'avertissement n'a pas empêché M. Lévesque de conclure sur ce chapitre: "De façon plus générale, nous avons été très satisfaits de la collaboration constante que nous a fournie le B.E.F.".

Par ailleurs, les Éducateurs franco-manitobains ont affiché leur souci de voir prochainement l'approbation, par le ministère de l'éducation, du "Plan d'ensemble", un document fondamental sur l'éducation française au Manitoba. Les E.F.M., comme tous les organismes franco-manitobains intéressés de près ou de loin à l'éducation, souhaite que le "Plan d'ensemble" du B.E.F. devienne la politique officielle de la province en matière d'éducation française.

Cette année, le conseil exécutif des E.F.M. s'est à la fois renouvelé et rajeuni. En effet, on note la venue de Joanne Dumaine (école Taché) au poste de secrétaire et celle de Monique Roy (Île-des-Chênes) comme conseillère. Mariette Ferré-Collet (école Lavallée) a été élue à la vice-présidence et donc devrait succéder l'année prochaine à Julien Lévesque qui aura accompli les deux années possibles à la présidence.

Le trésorier sera Émile Hacault (Sainte-Anne-des-Chênes) et les trois autres postes de conseillers sont revenus à Denis Clément (Saint-Jean-Baptiste), Diane Dornez (Richer) et Victor Tétrault.

Un dénouement heureux

Prochainement, le nouvel exécutif va se rencontrer pour, comme par le passé, adresser un plan d'action en fonction des résolutions adoptées durant l'assemblée annuelle. La tâche ne sera certes pas facile.

On n'en veut pour preuve que les trop nombreuses questions brûlantes qui figuraient l'an passé à l'ordre du jour de l'assemblée annuelle et qui n'ont pas trouvé (encore) un dénouement heureux.

Mais face à l'adversité, les Éducateurs franco-manitobains prouvent tous les jours leur grande force: la persévérance. Une qualité unique quand on a décidé de porter sur les épaules le lourd fardeau du leadership en matière d'éducation française.



Malgré le temps magnifique une soixantaine de personnes ont assisté à l'assemblée annuelle des E.F.M.

Une triste résolution

La régionale du Cheval Blanc a proposé une résolution qui se passe de commentaire. "Que les E.F.M. étudient l'utilisation des octrois de français et vérifient l'utilisation auprès des représentants régionaux lors des rencontres régionales".

Et dire que l'on croyait que tout avait été mis en oeuvre pour que les subventions fédérales destinées à l'éducation française soient utilisées à bon escient. Si effectivement de tels abus existent encore (car ils ont existé), cette situation relèverait du scandale.

Il faut espérer que cette résolution des E.F.M. n'a aucune raison d'être.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Président du conseil d'administration: Michel Lagacé.

Membre de MCNA et des Hebdos régionaux et de l'association de la presse francophone hors Québec.



Rédacteur en chef: André-Yves ROMPRÉ

Journaliste: Bernard BOCQUEL

Collaborateur: Raymond HÉBERT

Publicité: Léo GROUETTE

Composition: Arlette LACHIVER

Correction d'épreuves: Augusta DAVIDSON

Montage: Louis KIROUAC

Secrétariat: Odette GUYOT, Huguette SUCHY

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg, Manitoba, R2X 2Z3.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

Lettres à LA LIBERTÉ

Lettre ouverte à M. Sterling Lyon

Monsieur le Premier Ministre,

Vous laissez entendre que vous participerez à la campagne référendaire au Québec.

Le référendum québécois est une affaire entre Québécois. Vous croyez-vous encore au temps de la conquête?

Lors de l'entrée de Terre-Neuve dans la fédération canadienne, par référendum, en 1949, le premier ministre québécois de l'époque y fit-il opposition?.. NON!...

Aucun premier ministre québécois n'entreprit de tournée ni de croisade pour protester contre les injustices et discréminations que subissaient et que subissent encore malheureusement de nos jours nos frères minoritaires à travers le Canada. **C'est le génocide sournois, lentement mais sûrement** (le plan de Lord Durham, quoi!...) moins brutal toutefois que la déportation des Acadiens. NOUS N'AVONS JAMAIS EU DE RÈGLEMENT 17 (comme en Ontario, par exemple...) NOUS AU QUÉBEC et n'en aurons d'ailleurs jamais... **Nous n'avons jamais non plus pendu de** LOUIS RIEL et n'avons jamais eu non plus également d'**"Acte du Manitoba"** pour assimiler des groupes linguistiques ou ethniques; acte qui a été rejeté par la Cour suprême récemment, après 90 ans de sa promulgation, 90 ans d'assimilation progressive des nôtres.

Lors de l'entrée du Manitoba dans la fédération canadienne, les Canadiens français majoritaires à l'époque, et à la demande des Anglais d'alors, consentirent à ce que ce territoire ou province devint bilingue; mais quand vos compatriotes à ce moment devinrent majoritaires à leur tour quelque 20 ans après que firent-ils? Le Manitoba resta-t-il bilingue? NON!.. Ils promulguèrent l'Acte du Manitoba qui devint un État unilingue anglais. Quel fair-play?!.. Mais si c'eut été nous qui aurions agit ainsi...

Avant d'entreprendre une croisade antiréférendaire, monsieur le Premier Ministre, commencez par donner vraiment l'exemple **chez-vous** (et ailleurs), par faire des croisades de justice et de respect envers nos compatriotes également chez-vous et À TRAITER VOTRE MINORITÉ FRANÇAISE AVEC LA MÊME ÉQUITÉ AVEC LAQUELLE NOUS TRAITONS LA MINORITÉ ANGLAISE AU QUÉBEC: la minorité la plus et la mieux choyée au monde, DEPUIS TOUJOURS... Elle possède TOUT pour favoriser son épanouissement ethnique, culturel et social; **des réseaux** complets, puissants et influents de communication et d'information: radio-télévision, journaux, **d'écoles anglaises à tous les niveaux,** y compris trois universités bien nanties, même au détriment des nôtres, et des foyers hospitaliers.

Cetté minorité peut se faire facilement servir en sa langue dans les moindres recoins du Québec, sauf rarissime exception et, également, dans les administrations municipales et gouvernementales (tant québécoises que fédérales). De plus, ne jouit-elle pas de toutes parts d'arrière-pays anglophones (tant américains que canadiens) de 250 millions d'habitants? Elle peut en tout temps capter des stations de radio-télévision anglaises en quantité.

Ce n'est pas la langue anglaise qui est menacée en Amérique ni même au Québec, **mais bien la langue française.**

Le Québec veut être **aussi** français que le Manitoba est anglais. C'est normal!...

NOUS VOULONS VIVRE! NOUS ÉPANOUIR COLLECTIVEMENT: non plus survivre clopin-clopant, cahin caha...

Je vous prie d'agréer, monsieur le Premier Ministre, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Léandre FRADET

Québec

le 24 avril 1980

"Chapeau" à la S.F.M.

Monsieur le rédacteur,

Tout d'abord "chapeau" à l'exécutif de la S.F.M. pour avoir eu le courage de se prononcer, avec certaines conditions en faveur du "oui" québécois. Il me semble que son communiqué n'est pas du tout ambigu, voir: "Préconiser la négociation mais non la séparation". Dommage qu'il y ait toujours des "nôtres" qui, sans approfondir tout le sens d'un tel communiqué se lancent dans des pétitions "Pro-canadien".

Peut-on soupconner une soif de publicité pour certains de ces individus, lesquels semblent surgir avec une assiduité inquiétante là où il y a occasion de fomenter ou d'alimenter une controverse.

Entendu il ne faut pas mitiger la signification, voir même la force de ce petit mot "oui" par lequel certaines personnes s'engagent pour la vie, mais dans notre contexte, il a une connotation médicinale. En effet, je comprends que la S.F.M. le veut comme une pilule pour débloquer nos constipés, tels les Grant, Warren, McKenzie etc... (la liste est très longue et malheureusement contient aussi des noms à résonnance française!).

Alors n'allons pas charrier dans toute cette affaire. Nous au Manitoba, il nous a fallu y mettre des millions depuis 1890 pour persévérer dans et préserver notre héritage, alors qu'aujourd'hui on ne demande aux ANGLOS que de mettre un peu d'eau dans leur vin, fût-il du Chateauneuf du Pape!

Je suis Manitobain et ai vécu activement nos luttes scolaires, aujourd'hui je suis stagiaire, au sens large du mot, à Québec et vis intensément ce débat référendaire. Il n'est pas nécessaire de vous avouer que, ces temps-ci, mon patriotisme mijote constamment à fleur de peau.

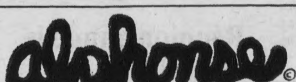
Je résume cependant en vous disant que ma pensée et mes idées sont très bien reflétées par Armand Bédard dans son article paru dans votre numéro en date du 17 avril. Quel exposé formidable! À M. Bédard aussi je dis "chapeau", aux autres, c'est à dire, à tous les détracteurs je souhaite une Pentecôte renouvelée.

Monsieur le rédacteur, recevez de la veille Capitale, mes voeux les plus chaleureux.

Gérard Boulet

Giffard, Québec

le 26 avril 1980



Lettres à LA LIBERTÉ

LA LIBERTÉ se fait un devoir de publier toutes les lettres des lecteurs qui lui sont adressées. Les "lettres à LA LIBERTÉ" doivent être dûment signées par leur(s) auteur(s). La rédaction se réserve le droit de corriger les fautes d'orthographe et de syntaxe.

Les points de vue des lecteurs devront être accompagnés d'un numéro de téléphone et d'une adresse afin que nous puissions, au besoin, communiquer avec nos correspondants. Toutefois les adresses et numéros de téléphone ne seront pas publiés.

Veuillez adresser à: Lettres à LA LIBERTÉ, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4.

Un recteur pour la rentrée

Selon M. Roger Legal, directeur de l'école de Sainte-Anne-des-Chênes et membre du conseil d'administration du Collège universitaire de Saint-Boniface, un nouveau recteur devrait entrer en fonction "d'ici quelques mois". La date retenue sera probablement celle de la rentrée universitaire. Cette déclaration a été faite lors de l'assemblée annuelle des E.F.M. en fin de semaine.

On se rappelle que l'ancien recteur avait "démissionné" au mois de novembre dernier. Un colloque prévu pour le mois de décembre sur l'avenir du Collège avait alors été reporté. Après moultes tergiversations, le conseil d'administration a nommé à la fin janvier trois recteurs. MM. Georges Damphousse, Laval Cloutier et Origène Fillion, à titre intérimaire.

Billet

Le bonheur complet

Depuis plus d'un mois, les gens de l'Ouest ne savent plus comment remercier le ciel pour toutes ces magnifiques belles journées ensoleillées. Certains même, comme les agriculteurs sont déjà hantés par l'implacable spectre de la sécheresse. Tandis que dans l'Est, le temps est maussade et n'arrive pas à se placer au beau fixe.

Devant cette situation parfaitement anormale ,-il a fallu patienter 38 jours avant que quelques nuages ne condescendent à crever sur le Manitoba -, l'opinion publique, à l'Est comme à l'Ouest, se tourne inquiète vers les météorologues, ces faiseurs de pluie et de beau temps.

Ceux du Québec sont optimistes en général. Ils assurent qu'après le 20 mai, le timide printemps devra véritablement éclore. Les spécialistes de l'Ouest affichent le même optimisme en annonçant de nombreuses perturbations après le 20. Pour une fois que le bonheur des uns fera aussi le bonheur des autres...

Bernard BOCQUEL

alphonse© par Daniel Tougas et Robert Freynet



La chronique de Raymond HÉBERT

Un "Oui", c'est un "Oui" à quoi?



En suivant les nouvelles ces temps-ci, en anglais aussi bien qu'en français, j'ai de plus en plus l'impression que les forces du "oui" au Québec s'acheminent vers une victoire.

Ce ne sera pas une majorité écrasante; comment pourrait-ce l'être alors que 20% de l'électorat est anglophone et donc massivement opposé à l'idée de la souveraineté-association? La campagne négative que mènent Claude Ryan et des gens comme Jean Chrétien déçoit; on aurait cru que le système confédéral actuel avait plus de bénéfices que les politiciens fédéralistes ne mettent en valeur présentement.

L'image de René Lévesque au petit écran, qui transmet l'énorme courage et l'engagement de cet homme, me rappelle un souvenir personnel: en 1967, alors que j'étais étudiant de maîtrise à l'université du Manitoba, j'avais participé à l'organisation d'une conférence sur les affaires internationales. Nous cherchions à identifier des orateurs-choc, des gens qui assureraient le succès de la conférence.

Nous avions trouvé enfin René Lévesque: après tout, il venait de fonder son nouveau parti et il aurait bientôt son pays . . . Une équipe de l'O.N.F. l'avait accompagné au Manitoba à cette occasion, et les scènes qu'ils tournèrent font maintenant partie du film de Pierre Perreault, "Un pays sans bon sens". C'est moi qui avait eu la tâche de présenter M. Lévesque à un auditoire de plusieurs centaines de personnes à "Taché Hall", auditoire surtout anglophone et donc, il va sans dire, souvent hostile à son message.

Un auditoire anglophone

Ce qui m'avait frappé alors, c'était le courage qu'il avait démontré en prenant la décision de venir, si tôt après la création de sa formation politique, se produire devant cet auditoire "en terre étrangère"... et le fait qu'il avait réussi, même alors, en 1967, à convaincre quelques anglophones de la validité de sa cause.

Ce qui me frappe aujourd'hui, et ce qui m'a frappé surtout samedi soir en le voyant à la télévision présenter son point de vue devant un auditoire anglophone québécois, c'est la suite qu'il a eu dans ses idées et dans ses actions durant les 13 dernières années. Il est parti de loin, comme il nous le rappellait samedi soir, et il est à la veille, peut-être, de la plus grande victoire de sa carrière.

L'idéal d'une nation autonome

Nous étions, moi et plusieurs de mes confrères anglophones à l'université, prêts à embrasser la cause de M. Lévesque, car nous voyions en lui un politicien "nouveau genre", un homme qui pourrait changer profondément le Canada, pour le mieux.

Et aujourd'hui? Aujourd'hui, M. Lévesque ne m'emballe plus (ni aucun autre politicien, je dois admettre; mais c'est le mal des temps). Pourquoi? c'est peut-être le fait que son idéal, l'idéal d'une nation autonome québécoise, est devenu une notion que M. Lévesque et son entourage cisèlent quotidiennement afin de tenir compte de ses possibilités de réalisation, d'une part, et de sa conceptualisation dans l'esprit populaire, d'autre part. (N'est-il pas vrai que la politique est l'art du possible?)

C'est une notion qui est déjà compromise, puisque M. Lévesque en a déjà admis les limites (l'association" forme maintenant une partie intégrale du concept); d'autres limites s'imposeront au fur et à mesure que les négociations se dérouleront, admettant que le "oui" l'emporte le 20 mai prochain.

Tant mieux pour M. Lévesque

Mais n'est-ce pas là une réaction pragmatique à l'environnement politique dans lequel M. Lévesque évolue? Justement. M. Lévesque sait où il s'en va, et tant mieux pour lui, car on ne peut pas en dire autant de la plupart des politiciens. Mais où va-t-il?

Certainement pas vers la création d'un état autonome québécois; les compromis seront faits, de part et d'autre, pour s'assurer que le niveau de vie ne baisse, ni pour les Québécois, ni pour les citoyens des autres provinces canadiennes. Cela dit, nous sommes assurés que peu de choses changeront au cours des prochaines années, certainement pas au niveau économique, niveau qui est la base de toute évolution politique réelle.

Ce que je reproche en fin de compte à M. Lévesque c'est qu'il fera croire tout de même aux Quebécois qu'il y aura effectivement eu des changements en profondeur, et pas de changement sans que ça fasse mal, et M. Lévesque ne veut surtout pas faire mal à son électorat, aux gens qui l'élisent.

Devons-nous craindre un "oui" au référendum? Non. Devons-nous alors embrasser chaleureusement l'idéal de M. Lévesque? Non plus. Pour ma part, je demeure profondément ambivalent par rapport au processus qui est engagé; Cette ambivalence est partagée, je suis sûr, par un grand nombre de Franco-Manitobains.

Les petites nouvelles

Assemblée annuelle du comité culturel d'Île-des-Chênes

C'est le 30 avril que s'est tenue l'assemblée annuelle du comité culturel d'Île-des-Chênes, au centre récréatif, en présence d'une soixantaine de personnes. Les membres du nouvel exécutif sont: Hélène d'Auteuil, Cécile Bérard, Yvette Gagnon, Louise Wagner et Marie-Thérèse Guichon.

Comme nous le rapporte Armelle Molin, "Les réalisations majeures de l'année écoulée ont été la mise sur pied d'un programme d'activités culturelles pour les trois et quatre ans; une fin de semaine de chant choral Mélo-Manie et la continuation du projet de recherche historique".

Par ailleurs, durant la rencontre, les élèves des classes françaises d'Île-des-Chênes ont exécuté quelques pièces de chant et de flûtes à bec, sous la direction de Mmes Denise Perron et Jacinthe Paillé. La soirée s'est terminée par un mimi-spectacle interprété par Claude Mousseau, Réal Fillion, Denise Pambrun, Jean-Michel Agnès et Hélène Molin.

Réunion annuelle des guides

C'est le samedi 10 mai que se tiendra, au 66 rue Moore à Saint-Vital, la réunion annuelle des guides catholiques du Canada. Pour toute information, téléphonez au 237-6217.

La F.F.H.Q. fustige les premiers ministres anglophones

Un appel du pied avant le 20 mai

À trois semaines du référendum québécois sur la souveraineté-association, la Fédération des francophones hors Québec, qui regroupe les neuf associations provinciales hors Québec, vient de tancer vertement les premiers ministres anglophones. Dont - évidemment - M. Sterling Lyon.

par Bernard BOCQUEL

Les responsables de la F.F.H.Q. viennent de franchir un pas de plus dans l'escalade verbale contre les gouvernements provinciaux. La Fédération a dénoncé "L'hypocrisie des premiers ministres des provinces à majorité anglophone qui se permettent d'intervenir dans le débat référendaire au Québec, alors qu'ils ne veulent rien faire pour garantir les droits linguistiques fondamentaux aux francophones qui vivent dans leur propre province".

Cette déclaration s'inscrit en droite ligne dans la position prise par la F.F.H.Q. sur la question du référendum québécois. On se souvient en effet que le 31 mars dernier, la F.F.H.Q. a décidé de ne pas souscrire à l'option du NON, en notant qu'il existait une évolution vers le OUI de la part de certaines associations provinciales (comme la S.F.M.).

Pour que cette position soit reconsidérée, la Fédération des francophones hors Québec avait alors ajouté que les gouvernements provinciaux "devront exprimer clairement leur volonté politique de répondre à nos revendications avant le référendum". Le moins que l'on puisse dire à date, c'est que la F.F.H.Q., devant l'obscurantisme de certains premiers ministres provinciaux, n'est pas prête à reconsidérer sa prise de position.

Un exemple déjà fameux

Les reproches les plus directs, sortes de derniers appels du pied avant l'échéance du 20 mai, ont été formulés à l'endroit de William Davis de l'Ontario, Allan Blakeney de la Saskatchewan, John Buchanan de la Nouvelle-Écosse et, *last but not least*, Sterling Lyon. Pourquoi? Parce que "Les quatre premiers ministres ont eu l'audace de dire aux Québécois de voter NON, alors que les anglophones du Québec sont cent fois mieux traités que ne le sont les francophones hors du Québec".


M. Donald Cyr

Le directeur général de la Fédération, M. Donald Cyr, a ajouté: "Si ces premiers ministres étaient vraiment en faveur de l'unité nationale, ils s'engageraient à accorder à leurs communautés francophones les mêmes droits et privilèges que ceux qui sont accordés à la minorité anglophone du Québec". On se contentera, pour le cas du Manitoba, de citer l'exemple déjà fameux du secondaire régional français à Île-des-Chênes.

Sans compter que M. Lyon refuse de se conformer à l'esprit de la décision de la Cour suprême du Canada du mois de décembre, se contentant d'appliquer le plus strictement possible la résurrection de la langue française au Manitoba.

La F.F.H.Q. a conclu sa sortie à l'endroit des premiers ministres anglophones en souhaitant qu'ils "se rendront compte du ridicule de leur démarche et qu'ils poseront des gestes concrets vis-à-vis des francophones hors Québec, afin d'être pris au sérieux dans l'actuel débat référendaire".

Pour être pris au sérieux, M. Lyon n'aurait vraiment pas grand chose à faire. Il lui suffirait de débloquer l'argent nécessaire à la construction d'un secondaire français que tout le monde réclame à cor et à cri, et d'inclure dans la nouvelle Loi scolaire les propositions des organismes francophones qui ne feraient qu'entériner une situation de fait. Alors, et alors seulement, on pourra commencer à écouter les développements de M. Lyon sur l'unité nationale.

Les E.F.M. pensent aux commissaires

Les éducateurs franco-manitobains n'ont pas oublié non plus les élections aux postes de commissaires d'écoles prévues pour l'automne. Ils vont collaborer avec les organismes oeuvrant dans le domaine de l'éducation française "à trouver des candidats commissaires". Il ne restera plus qu'à les faire élire...

L'Association France-Canada

Des bénévoles veulent "relancer la machine"

Le comité manitobain de l'Association France-Canada ne se place certainement pas à la première place au palmarès de popularité des associations francophones de la province. Mais les efforts déployés depuis un temps par des bénévoles pour relancer cette organisation méritent qu'on lui accorde une place d'honneur.

par Bernard BOCQUEL

Au niveau international, l'Association France-Canada a été fondée après la deuxième guerre mondiale pour préserver les contacts qui s'étaient créés entre les soldats canadiens engagés sur le front français et des Français. Pour sa part le comité manitobain n'a vu le jour il n'y a qu'une douzaine d'années, sous l'impulsion de Fernand Parenty.

Quelque 150 personnes étaient alors membres de cet organisme à caractère culturel et social voué, selon les buts officiels de l'Association, "à la promotion et à l'affirmation concrète de l'amitié franco-canadienne sous tous ses aspects".

Mais la mort accidentelle de Fernand Parenty a signifié le déclin progressif de l'organisme. Si bien qu'aujourd'hui, le comité manitobain n'est riche que d'une quarantaine de membres. Une situation qui pourrait bientôt changer.

Un programme d'échange

En effet, certains ont exprimer la volonté de "relancer la machine", comme l'a expliqué M. Dominique Delisle, l'un des membres de l'exécutif élu lors de l'assemblée générale du mois de décembre 1979. Les autres membres de l'exécutif sont: Luc Marchildon (président), Anne-Marie Sherwood (vice-présidente), Philippe Jubinville (trésorier), Henriette Ricou (secrétaire), Robert Arbez et Henri Audette (conseillers).



M. Dominique Delisle

En ce qui concerne le nombre des membres, le but fixé est la centaine, un nombre qui ne semble pas irréaliste, surtout si l'on considère que les activités régulières proposées par l'association sont organisées en fonction d'un mot d'ordre simple: "avoir du fun en français".

Parmi les avantages à appartenir à France-Canada, on peut citer les possibilités de tarifs réduits sur des voyages comme Winnipeg-Paris. Et puis une fois en France, les membres sont reçus par des familles. Le comité manitobain d'ailleurs mis sur pied un voyage en France, pour cet été. D'autre part, et conjointement avec la Société franco-manitobaine, France-Canada a organisé un programme d'échange de 22 agriculteurs, français qui viennent justement d'arriver au Manitoba la semaine dernière. Dominique Delisle a laissé entendre qu'un voyage-échange entre Francais et Manitobains est prévu pour l'été 1981.

Enfin, il n'est certainement pas inutile de rappeler l'initiative du comité manitobain qui a obtenu du Secrétariat d'État une subvention pour un projet intitulé "Retour aux sources", qui s'adressent particulièrement aux élèves de secondaire.

Un projet qui, d'après Dominique Delisle, "a reçu un bon accueil de la part des professeurs", et qui ne manquera pas de populariser le comité manitobain de l'Association France-Canada. Un comité parmi 21 autres au Canada (55 en France) qui doit compter sur le bénévolat pour fleurir...

Bernadette Renaud au C.C.F.M.

Le Centre de ressources éducative françaises du Manitoba invite le public à faire connaissance avec Mme Bernadette Renaud, auteur québécois, à l'occasion de deux conférences publiques au Centre culturel franco-manitobain le 11 mai à 20h00 et le 12 à 13h00.

Bernadette Renaud est un jeune écrivain québécois connu au Manitoba pour ses livres destinés aux jeunes des classes élémentaires. L'activité se déroule dans le cadre du Festival national du livre.

Le 17e congrès de la L.F.C.

Le 17e congrès de la Ligue des femmes catholiques aura lieu à la paroisse de Île-des-Chênes, les 24 et 25 mai prochain.

Le samedi, les participants travailleront en ateliers. Pour souligner les 75 ans de la fondation de la paroisse d'Ile-des-Chênes, il y aura une messe solennelle le dimanche.



Mignonne, as-tu vu...

Cette année, pour la troisième fois consécutive, la division scolaire de Saint-Boniface organise un programme "Courir pour être en forme" avec le slogan "Je cours POUMON bien". Les élèves de la 4e à la 8e mettent sur pied des équipes de quatre à huit personnes.

Bien entendu, le programme se déroule aussi à l'école Taché. Mais dans cette école du nord de Saint-Boniface, une touche bien particulière est ajoutée aux règlements. En effet, Geneviève Préfontaine ne court qu'en présence de son chien Mignonne, qui, faut-il le préciser, fait la joie des jeunes et des moins jeunes.

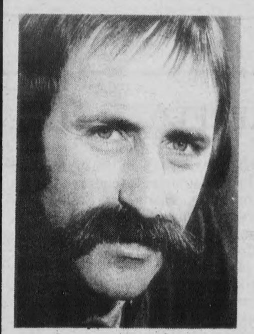
On reconnaît sur la photo, assis, de gauche à droite: Cosette Tétrault, Geneviève Préfontaine et son chien Mignonne, Jacqueline Buissé, et Céline Aquin. Debout on retrouve: Gilles Roy, Tina Laurin, Rachel Larivière, Michèle Laurencelle, Natalie Lesage, Ghislaine Brewer, Patrice Carrière, Stéphane Lesage, Joël Bergeron, et Manon Roy.

À LA TÉLÉVISION DE RADIO-CANADA

LE VENDREDI 16 MAI À 14H30

LES ATELIERS

vous inviteront à faire connaissance avec le Club ***LES PLUMES D'OR,*** *groupe littéraire qui a publié trois recueils de petits récits décrivant l'histoire du Manitoba.*



Jacques Houde



Pierrette Lachance

CBWFT 3/10

Recherche: PIERRETTE LACHANCHE
Animation: JACQUES HOUDE

FESTIVAL THÉÂTRE-JEUNESSE

10e anniversaire

LE 16 MAI

10h30
Collège Mathieu
(Gravelbourg, Saskatchewan)
QU'EST-CE QU'ON VA FAIRE DE MAMAN?

11h45
Saint-Pierre-Jolys
TOUTE UNE EXCURSION

13h00
Centre culturel de Sainte-Anne-des-Chênes
LA DISPUTE

13h30
École Noël-Ritchot
(Saint-Norbert)
TI-JEAN

14h15
Churchill High
ONDINE

15h00
Centre culturel de Sainte-Anne-des-Chênes
EN ACHETANT UN LIT

19h30
Sainte-Agathe
QUELLE JOURNÉE!

LE 17 MAI

10h00
Collège secondaire de St-Boniface
TOPAZE (extrait)

10h50
École secondaire de Sainte-Anne-des-Chênes
LES SÉDUCTRICES

11h40
Churchill High
LE ROMAN DE RENARD

13h15
Centre culturel de Sainte-Anne-des-Chênes
LA FROMAGERIE

13h30
Théâtre de Chez-nous
(Saint-Paul, Alberta)
DES MÉMOIRES . . .
C'EST TOUT CE QUI RESTE

14h15
Saint-Malo
DRAME FAMILIAL

16h00
Saint-Pierre-Jolys
LA DIC-DIC-DICTION

20h00
SOIRÉE GALA
La distribution des prix,
des vedettes franco-manitobaines,
ou une bonne soirée de variétés.



PRIX D'ENTRÉE:

$1.00 par session — Laissez-passer: $3.00

La thèse du OUI:

L'étapisme et la politique

Sachant très bien que les changements majeurs à l'intérieur d'une société ont tendance à inquiéter certains, le Parti Québécois a choisi la voie de l'étapisme pour en arriver à la souveraineté-association.

En deuxième lieu, pour soulager les inquiétudes occasionnées par le projet gouvernemental qu'est la souveraineté-association et pour contrecarrer les accusations et "innuendos" qui sont et seront lancés contre ce projet, le Parti Québécois et maintenant le Regroupement pour le Oui ont choisi d'accentuer les points positifs et rassurants de leur proposition.

par Armand BÉDARD

Pour un mouvement démocratique, avancer par étape est tout à fait normal. Et connaissant la virulence avec laquelle le statu quo peut se défendre, y inclus des "coups de Brinks" et les menaces de toutes sortes, l'approche aux gants de velours semble faire du sens aussi.

Mais s'il y a une faiblesse dans l'approche globale du Parti Québécois dans son avance vers la souveraineté-association, c'est précisément dans sa politique d'apaisement que nous la retrouvons. Car il y a une seule leçon qui compte en politique: c'est de savoir et d'accepter que très souvent les arguments et la raison sont oubliés au cours du débat. Ce qui compte, c'est de gagner. Et tout ce qui gagne des votes est rentable en politique. Donc, la douce approche pourrait se tourner contre son maître face aux tactiques agressives de Claude Ryan. Tout cela fait partie de la politique primaire; une politique qui a souvent fait ses preuves.

La thèse du Oui - en bref

Les propositions avancées par le Parti Québécois par rapport à son projet de souveraineté-association sont relativement simples. La souveraineté et l'association se définissent assez facilement. Par contre, les modalités d'application sont définitivement plus compliquées. Pour les partisans du Oui, la souveraineté est la chose la plus normale pour un peuple qui est suffisamment mature pour prendre le contrôle de son propre destin et ce au point de vue économique, politique, linguistique et culturel. On veut traiter d'égal à égal avec le Canada de langue anglaise ainsi qu'avec les quelques 140 autres pays de la planète.

La souveraineté telle que définie par le Parti Québécois est composée de trois éléments majeurs: 1) la capacité de faire des lois au Québec pour les Québécois, libérés des contraintes d'un gouvernement fédéral qui doit toujours agir en fonction du "bien du pays entier", 2) le pouvoir exclusif de percevoir des impôts au Québec et de les répartir de façon à faire bénéficier les Québécois et leurs intérêts, 3) le droit pour le Québec d'établir des relations diplomatiques partout dans le monde et de prendre sa place parmi les nations.

Les points forts de la souveraineté

Les mots d'une chanson thème du Oui résument bien le ton de la campagne de ce même comité. "À partir d'aujourd'hui, demain nous appartient; à partir d'aujourd'hui, demain nous appartient si vraiment on y tient". Ces mots font ressortir la confiance qu'ont les Québécois dans leur avenir; ils ont accompli beaucoup depuis 20 ans; il est ici suggéré que de plus belles choses sont à venir.

Parmi ces choses figurent le contrôle de leur destin politique et économique, la confiance d'être en mesure de bâtir un pays sans pareil dans l'hémisphère ouest; un sens d'appartenance à une patrie à soi; être capable de traiter d'égal à égal; retrouver la fierté en enterrant le passé. Tous ces facteurs sont aptes à faire vibrer même les moins nationalistes au Québec.

Et les points faibles

Étant donné que plusieurs des arguments avancés pour promouvoir un Oui à la souveraineté peuvent être classés comme étant situés au niveau des émotions, il y a là dangers et faiblesses. Certains arguments peuvent être attaqués en expliquant qu'il y a moyen de faire tout cela à l'intérieur des cadres d'un "fédéralisme renouvelé".

D'autres peuvent dire, et disent, que le Québec dispose de suffisamment de pouvoirs à l'heure actuelle pour faire ses lois et percevoir ses impôts.



Reprenant un bon mot qui circule très largement au Québec, l'artiste franco-manitobain Robert Freynet l'a mis en dessin. L'échange est le suivant: *"Papa, les Ryan sont en train de nous crier des noms" - "Et bien, retournez dehors et criez-leur des ouis"*.

de l'apaisement

De plus on peut aussi dire, et avec vérité, que le Québec a déjà certaines relations avec d'autres pays et en a avec tous les pays par l'entremise d'un Canada fédéral.

L'accusation d'être contrôlé par des émotions se neutralise assez facilement. Si c'est le cas, nous sommes donc tous pareils. Souvent, les personnes qui défendent le Non durant la campagne référendaire affichent une fidélité sentimentale et émotionnelle envers le Canada tout à fait aussi remarquable que le plus nationaliste des partisans du Oui.

Les détenants du Oui ont réussi à faire ressortir chez bien des Québécois ce sens de confiance dans la souveraineté qui est nécessaire pour obtenir une majorité le 20 mai. Par contre, le projet de la souveraineté n'a pas, à lui seul, été capable de surmonter l'inquiétude qu'engendre l'inconnu. Et c'est pour cela que le compagnon de la souveraineté est, depuis la fondation par René Lévesque, du Mouvement Souveraineté-Association, l'association elle-même. Pour ceux qui s'inquiètent lorsqu'on leur propose de conduire leur propre bateau, voici qu'on leur propose de ne pas gagner la haute mer...

L'Association

L'Association économique entre un Québec et un Canada souverains a toujours été décrite par le Parti Québécois comme étant parfaitement logique pour tous ceux qui connaissent le moindrement leur géographie; les liens économiques existent entre le Québec et le Canada et la tendance générale de l'interdépendance économique entre les états de la terre aujourd'hui.

Une brochure officielle publiée par le Parti Québécois définit l'association comme suit: *"C'est la mise en commun, par un traité que nous signerons avec le Canada, d'un certain nombre de domaines, économiques surtout, pour permettre aux deux partenaires de maintenir, en les ajustant à la nouvelle situation qui prévaudra, les liens qui les unissent. S'associer avec le Canada, c'est signer avec lui un traité, au niveau économique, comme il en existe plusieurs dans le monde présentement. En effet, plus de cinquante pays sont aujourd'hui à la fois souverains et associés de différentes façons selon leurs besoins et leurs situations particulières".*

Pendant ce temps, tous les politiciens du Canada anglais et du côté du Non mettent l'accent sur le fait qu'aucun d'eux ne sera prêt à négocier une association économique avec un Québec souverain. Pour sa part, René Lévesque déclare qu'une telle prise de position est tout à fait normale à cette heure et doute sérieusement que l'Ontario puisse se permettre la perte de 125,000 emplois qui dépendent du marché québécois. Après tout, cela serait une façon assez pénible de punir un nouveau voisin.

Les tenants du Oui vont plus loin pour démontrer le bien-fondé de leur thèse. Ils citent les ententes économiques qui existent entre le Danemark, la Suède, la Finlande, l'Islande et la Norvège. À leurs yeux, ces pays mettent en pratique une forme de souveraineté-association. Si l'argumentation se poursuit plus loin, certains feront valoir l'idée que le Canada a tellement de liens et d'ententes économiques avec les États-Unis qu'il est un parfait exemple de l'association économique entre deux pays.

Après tout, diront d'autres, la valeur du dollar canadien n'est-elle pas fixée à New York?

Pourquoi vouloir être souverain pour ensuite s'associer avec le Canada? C'est une question qui ne manque pas d'être posée par les personnes qui s'opposent à la thèse de la souveraineté-association. Dans un deuxième dépliant du Parti Québécois en date de septembre 1979, le Parti s'explique ainsi:

"La souveraineté c'est, pour le Québec, la possibilité de contrôler lui-même son propre avenir plutôt que de se laisser glisser, avec le temps, dans une situation de plus en plus minoritaire. N'oublions pas qu'au début de la Confédération les francophones comptaient pour un tiers de la population du Canada. Nous ne sommes maintenant plus que le quart et à la fin du siècle, nous serons un cinquième.

Devenir souverain, c'est remplacer le poids du nombre par la réunion en nos mains de tous les pouvoirs, en particulier ceux de prélever les impôts, d'assurer les services publics et de faire les lois. Mais le Québec est une société moderne. Comme toutes les sociétés modernes, il a développé de nombreux liens avec ses voisins, en particulier le Canada. L'association a pour but de sauvegarder ceux de ces liens qui paraîtront avantageux aux deux partenaires, comme c'est le cas entre les pays du Marché commun européen, par exemple".

Des milliers de discours ont été prononcés, dépliants et livres ont été publiés au sujet de ce fameux Oui à la souveraineté-association. En faire l'inventaire serait une tâche considérable; n'en lire qu'une petite fraction exigerait un projet à longue échéance. De ce fait, on peut penser que la plupart des Québécois qui voteront Oui le 20 mai prochain le feront pour plusieurs raisons très différentes.

Un bon nombre considère qu'il n'y a pas de gros danger en votant Oui, car après tout ce n'est qu'un Oui à la négociation, tel que proposé par le gouvernement. Un nombre très considérable, et grandissant, considère que la souveraineté pour le Québec n'est que chose normale pour un peuple qui veut et peut se tenir debout. Un certain nombre, des fédéralistes même, voteront Oui pour donner le mandat le plus fort possible au gouvernement pour qu'il entame des négociations sérieuses avec Ottawa.

Des "Oui" il y a donc plusieurs sortes. Mais ils ont tous une chose en commun. Tous ont perdu confiance dans la manière dont les choses se déroulent présentement et n'acceptent plus que le Québec soit une province parmi dix. Bien des Québécois ne veulent plus être une minorité.

Que le OUI gagne ou non

Dorénavant le Québec veut assumer un plus grand contrôle sur sa destinée. Et comme le disait Doris Lussier lors de son passage chez nous il y a deux semaines: "Que le Oui gagne ou pas, ce n'est quand même plus qu'une question de temps. Le référendum c'est le point du non-retour. Le passé, on l'oublie. Le présent tel que nous le connaissons fera aussi partie du passé. Ce qui est important, c'est notre avenir"!

Ensuite il y a la psychologie du Oui, de dire Oui. C'est quand même passablement alléchant pour beaucoup de gens de dire Oui au Québec, Oui à la négociation, Oui à son avenir collectif. On ne saura jamais jusqu'à quel point ce cher Oui jouera dans la balance.

Les forces fédéralistes connaissent bien ce point-là. Obligés de dire Non, plusieurs d'entre-eux ne se cachent pas de déclarer que la question est truquée, qu'elle joue en faveur des tenants du Oui. Cela est probablement vrai. De toute façon il est probable que ce n'est pas la façon dont la question a été formulée qui décidera du décompte final. Gagnera ce référendum le côté qui aura su le mieux comprendre la mentalité des Québécois et aura agi de façon à récolter leur appui.

La semaine prochaine: La thèse du Non: Un fédéralisme renouvelé.

À LA SFM...

Société franco-manitobaine
Tél.: 233-4915
194, boulevard Provencher
Case postale 145, Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

RUBRIQUE

"L'éternité - c'est un long moment ......surtout vers la fin"

Le 7 avril 1980, le gouvernement manitobain déposait en Chambre le projet de loi 2, "Loi sur l'application de l'article 23 de l'Acte du Manitoba aux textes législatifs". Ce projet de loi survint grâce à la victoire de M. Georges Forest devant la Cour suprême du Canada, qui ordonnait que l'Article 23 de l'Acte du Manitoba, abrogé en 1890, soit restitué.

M. Lyon, notre premier ministre, présenta lui-même ce projet de loi. Il précisa, (nous gardons la texte anglais pour éviter toute erreur de traduction): "During the intervening years, after 1890. there were certain informal or unofficial accomodations made under which the French language continued to be used, more through **a spirit of fair play and compromise** which motivated ... and continues to motivate most Manitobans, rather than by legal decree".

Nous, Franco-Manitobains, connaissons très bien ce fameux "esprit de fair play" et de compromis de la part de nos gouvernements. Nous l'avons vu en action à Île-des-Chênes, à Noël-Ritchot, au Précieux-Sang, etc... Pour nos lecteurs âgés de moins de 30 ans, demandez à vos parents de vous expliquer la campagne dégueulasse des orangistes des années '50 contre l'école du Précieux-Sang.

Demandez aussi aux anciens membres de l'Association d'Éducation de vous expliquer les innombrables heures passées en comité, à écrire des brefs, pour faire accepter l'enseignement du cours de français, d'abord de la 7e à la 12e année, ensuite de la 4e à la 6e, et enfin de la 1ère à la 3e année. Ce seul processus de faire accepter le sujet "français" comme cours dura plus de vingt ans.

Ce n'est pas tout. M. Lyon continua son allocution, "Under the rule of law which has been observed in Manitoba since its beginnino, a judgement of the senior court in our country must be accepted and given effect within reasonable time. To do otherwise would be to deny the rule of law, and thereby to court anarchy **as well as to condone a fundamental disservice to the** continuing unity of our nation".

Nous avons déjà vu comment le Manitoba a respecté ses lois depuis les débuts; nous l'avons surtout vu en 1890 et en 1916: Ce qui nous étonne encore plus, par contre, c'est l'admission de M. Lyon que si le Manitoba ne respecte pas la loi aujourd'hui, ce serait un tort grave à l'unité canadienne.

C'est la première fois qu'un premier ministre manitobain admet que l'unité canadienne subissait un immense échec déjà en 1890, et que cet échec fut initié par la majorité anglophone du Manitoba. Car c'est bien la majorité anglophone qui n'a pas respecté la loi.

En conclusion, nous citons un extrait du texte de Arlene Billinkoff, journaliste anglophone du Free Press, qui écrivait le 29 avril 1980, "Même si les exigences de la lettre de la loi furent respectées, les exigences sociales et économiques pour l'unité ne furent que des paroles vides".

"L'éternité - c'est un long moment .... surtout vers la fin".

ANNONCES

L'Association des Scouts du Canada

District de la Rivière-Rouge

présente **PROJET PLANTATION**

C'EST QUOI?

C'est une activité d'auto-financement.
C'est aussi une activité de plein air, de fraternité et d'amitié.

POURQUOI?

Pour encourager l'écologie et la préservation de la nature.
Pour faire connître le mouvement SCOUT.
Pour compléter la deuxième phase du projet **PLANTATION**.

POUR QUI?

Pour les Castors, les Louveteaux, les Éclaireurs, les Pionniers et les Routiers.
Pour leurs parents et leurs amis.

OÙ? à Sainte-Anne

QUAND? dimanche, le 25 ami 1980

Les membres du mouvement se présenteront chez vous pour recueillir des dons. Puis, **le 25 mai**, ils planteront des arbres en votre nom.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le coordonnateur du District de la Rivière-Rouge, **Emile Sabourin**, au 233-4324.

Le Comité culturel de Saint-Pierre-Jolys, Inc.

vous communique qu'il prépare déjà son exposition annuelle pour les 1er, 2 et 3 août 1980 durant la fin de semaine des Folies Grenouilles. Toute personne désirant exposer des objets (céramique, peinture, poterie, tricot, crochet, plante de maison, petit point, macramé, linge d'enfant et d'adulte, tapis natté, couvre-pieds, bijouterie, travaux de bois et de métaux, etc...) doit retenir ces dates.

En plus de les exposer, les objets pourront être vendus. Les prix doivent être indiqués. Le comité retiendra 10% des ventes.

vous invite à

- une exposition et une vente d'artisanat
- un marché aux puces
- une manifestation culturelle française

QUAND: vendredi, samedi et dimanche, les 1er, 2 et 3 août, 1980

OÙ: au gymnase de l'école secondaire de Saint-Pierre-Jolys

Tout individu ou comité intéressé à participer à l'exposition ou à la vente d'artisanat peut commiquer avec une des personnes suivantes, et ce, le plus tôt possible.

Germaine Gagnon 433-7984
Louise Préfontaine 433-7169
Nicole Gagné 433-7212
Diane Saive 433-7285

LE 100 NONS

L'assemblée annuelle du **100 Nons** aura lieu vendredi, le **23 mai** 1980, à **20h00** au foyer du Centre culturel franco-manitobain.

Postes à combler au conseil d'administration:

Présidence (pour 2 ans)
Poste de secrétaire (pour 2 ans)
Poste de trésorier (pour 1 an)
Deux postes de conseillers (pour 2 ans)
Un poste de conseiller (pour 1 an)

Comité des nominations: **Gilbert Boissonneault**
Georgette Vrignon

Toute personne intéressée à se présenter à un des postes ci-dessus mentionnés est priée d'entrer en communication avec un des membres du comité des nominations.

Le Comité conjoint de coopération en éducation

Promouvoir la coopération entre les divisions

Quand les Éducateurs franco-manitobains ont décidé de prendre le leadership dans le domaine de l'éducation française, ils étaient sérieux. C'est en effet grâce à leur initiative qu'à été récemment créé le Comité conjoint de coopération en éducation, **présidé par M. Paul Ruest, le directeur général de la division Seine.**

par Bernard BOCQUEL

Ce Comité conjoint de coopération, comme son nom l'indique, réunit les organisations francophones qui oeuvrent dans le domaine de l'éducation française. On retrouve donc côte à côte le Bureau de l'éducation française, la Fédération provinciale des comités de parents, les Commissaires d'écoles franco-manitobains, le Comité technique pour l'éducation française (qui regroupe les directeurs généraux des divisions scolaires) et, évidemment, les Éducateurs franco-manitobains.

Le mandat du Comité conjoint de coopération, selon Paul Ruest, "est d'identifier les besoins qui exigent une action conjointe pour y répondre. Puis il s'agit de développer des solutions pratiques et de les véhiculer. Le Comité est aussi chargé de développer une vision d'avenir".

En d'autres mots, le Comité conjoint de coopération va étudier des problèmes qui ne sont pas spécifiques à une division scolaire, puis émettre un certain nombre de recommandations pour pallier des insuffisances. Cette approche de coopération n'est certes pas totalement neuve, (le Centre de ressources éducatives en constitue le parfait exemple) mais il est important de souligner qu'avec la création du Comité conjoint, une structure formelle existe dorénavant.

Bel et bien un doux rêve

Certains n'hésitent pas à voir dans ce Comité conjoint un palliatif à cette fameuse division scolaire francophone homogène, qui revient régulièrement à la surface, mais qui semble bel et bien un doux rêve dans le contexte politique manitobain présent.

De fait, les promoteurs du Comité conjoint peuvent réussir, au fur et à mesure qu'ils proposeront des solutions à des problèmes, à briser des barrières qui empêchent encore à l'heure actuelle une coopération efficace entre les divisions scolaires.



M. Paul Ruest

La liste des problèmes soulevés par les responsables du Comité conjoint de coopération est longue. Cet organisme parapluie tentera de solutionner des problèmes aussi divers, qu'importants et complexes. On peut citer notamment le recrutement des enseignants francophones dans certaines divisions scolaires dites "éloignées", l'échange d'élèves entre divisions scolaires, le transport des élèves entre divisions, ou encore la possibilité de disposer des services spéciaux comme celui d'un orthopédagogue.

On n'a pas fini d'entendre parler de cette excellente initiative des Éducateurs franco-manitobains qui s'appelle le Comité conjoint de coopération en éducation.

Nicole Brémault en tournée

La Fédération culturelle des Canadiens français vient d'annoncer les noms des artistes qui ont été choisis pour se produire durant la quatrième saison des tournées organisées par la F.C.C.F.

Cette année, le Manitoba français sera représenté par Nicole Brémault, le premier prix d'interprétation au Festival de Granby. Elle accompagnera Robert Paquette, natif de Sudbury en Ontario. Ces deux artistes se rendront, entre septembre 1980 et juin 1981, à l'Ile-du-Prince Edouard, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle, Écosse, ainsi que dans les quatre provinces de l'Ouest et à Yellowknife.

Les autres artistes choisis sont La boîte à Popicos d'Edmonton, Donald Poliquin de Hearst et Flora et Audette Chiasson de Caraquet.

Les petites nouvelles

E.F.M. et OUI

C'était bien sûr immanquable que les Éducateurs franco-manitobains adoptent lors de leurs assemblée annuelle une position face à la décision de la Société franco-manitobaine d'appuyer un OUI à la négociation. Il s'agit d'une résolution qui constitue un modèle de finesse.

Qu'on en juge à sa lecture: "Que les E.F.M., comme organisme rappellent qu'ils n'ont pas à se prononcer sur la question référendaire du Québec, mais reconnaissent à leurs membres, en tant que Franco-Manitobains, le droit de se rallier à l'analyse de la situation présentée par leur organisme représentatif, la S.F.M."

Thé printanier à Louis-Riel

L'Institut collégial Louis-Riel laisse savoir que le thé printanier se déroulera le jeudi 15 mai de 14h00 à 16h00 et de 19h00 à 21h00. L'entrée a été fixée à $1.00.

Conférence sur l'oecuménisme

C'est le vendredi 23 mai, à 19h30, que Pierre Michalon, pss, un conférencier très recherché sur les questions oecuméniques, donnera une conférence publique au Centre de pastorale.







Pour faire sortir la femme francophone de l'ombre

La Fédération des femmes canadiennes-françaises entreprend une étude dont l'objectif est de faire connaître l'immense contribution des femmes à l'évolution des communautés francophones en dehors du Québec.

Le projet, d'envergure nationale, comporte deux volets: une partie historique visera à illustrer l'importance de la place occupée par les femmes dans le développement de leurs collectivités depuis les origines; une seconde partie, plus contemporaine, tentera de dégager le portrait actuel de la francophone, de ses besoins, de ses aspirations et ce, à partir d'une analyse statistique et d'entrevues avec des femmes dans les différentes régions du Canada.

On constate, en effet, que la participation des femmes a été ignorée, autant dans les textes historiques que dans les analyses plus récentes de la situation des francophones hors Québec tel "Les héritiers de Lord Durham". C'est à cette lacune que la F.F.C.F. veut pallier.

Pour mieux cerner l'apport des femmes dans la mise sur pied et le maintien des communautés francophones à travers le pays, il s'avère essentiel d'identifier toutes les ressources susceptibles de fournir de l'information sur la vie des pionnières.

Ces ressources peuvent être des documents comme des lettres de famille, des journaux intimes, des albums-souvenirs, des romans, etc. qui pourront se retrouver tout autant dans les archives de communautés religieuses, d'associations féminines que dans les vieux greniers; et comme les femmes ont laissé peu de traces écrites de leur activité, il faudra également compter sur les témoignages oraux que nous fourniront les francophones sur la vie de ces femmes "ordinaires" qui sont à la base même du maintien des tradition culturelles francophones.

Ce projet de grande envergure ne pourra être mené à terme que grâce à la participation de plus grand nombre possible de personnes. Cette contribution pourra prendre différentes formes: on peut participer activement à un des comités de recherche qui seront mis sur pied dans les différentes régions canadiennes, mais on peut aussi tout simplement signaler une information susceptible de faire avancer le dossier.

Cette recherche constitue le projet majeur de la F.F.C.F. pour cette année. L'organisme entend fournir tous les efforts pour qu'enfin l'immense contribution des femmes francophones à leur milieu soit dévoilée au grand jour.

Les petites nouvelles

Exposition de céramiques au C.C.F.M.

Le Centre culture franco-manitobain abrite jusqu'au 1er juin une exposition (et la vente) de céramiques créées par Brigitte Lachance, Barbara Balfour et Miriam Carpenter, toutes trois étudiantes à l'école des Beaux-Arts de l'Université du Manitoba.

On rappelle aux personnes intéressées que les heures d'ouverture du C.C.F.M. sont de 9h00 à 22h00, et cela sept jours par semaine.

Réunion annuelle de Héritage Saint-Norbert

Le 23 avril s'est tenue à Saint-Norbert l'assemblée annuelle de la corporation Héritage Saint-Norbert, fondée en 1978 pour maintenir et préserver tout site historique du village de Saint-Norbert.

Dans son rapport la présidente, Mme Jeanne Perrault, qui a été reconduite dans ses fonctions comme les autres membres de l'exécutif, a souligné "le bon travail déjà amorcé pour conserver l'héritage légué par nos ancêtres", comme l'a expliqué Mlle Marcelle Lemaire. Il s'agit entre autres de la maison Lemay, de l'asile Ritchot et du monastère des Trappistes.

Par ailleurs, la présidente a tenu à souligner le succès des démarches effectuées pour préserver le nom du village, le bureau de poste et les noms français pour les nouvelles rues.

Un architecte, a exposé le plan d'un projet de recherches pour identifier clairement les sites ayant une valeur historique. Il faudra par la suite rappeler aux autorités de la ville les droits à l'héritage lorsque des permis de construction seront accordés.

Cours prénatals pour mères célibataires

On donnera à l'intention des mères célibataires des cours prénatals à l'unité sanitaire de Saint-Boniface, 233 boulevard Provencher, tous les jeudi, de 18:30 à 21:00 du 15 mai au 3 juillet.

On traitera des divers aspects de la préparation à l'accouchement qui seront d'intérêt particulier aux mères célibataires. Claudette Dorge, assistante sociale, de "Children's Aid Society of Eastern Manitoba", et Maureen Murphy, infirmière de la santé publique de Saint-Boniface/Saint-Vital, feront la présentation des cours, ainsi que Kathy Byard, des services d'économie familiale.

Pour obtenir de plus amples renseignements et pour vous inscrire, veuillez composer le 233-2464.



La journée des musées

La Journée internationale des musées que l'on célèbre dans le monde entier le 18 mai, nous rappelle l'importance de conserver pour les générations futures l'héritage matériel et culturel que nos ancêtres nous ont légué.

Sur la photo on reconnaît le musée de Saint-Boniface, que l'on ne visite jamais assez.

Une responsable pour la Maison Riel

La Société historique de Saint-Boniface et Parcs Canada, région des Prairies, ont confié la gérance de La Maison Riel (330, chemin River, Saint-Vital) lieu historique national, à Mlle Marie-Paule Robitaille.

Mlle Robitaille, de Saint-Boniface, vient d'obtenir un certificat en ethnologie canadienne à l'université Laval où elle est inscrite au programme de maîtrise. En plus de cours en muséologie, elle possède l'expérience d'un travail bien fait au Musée de Saint-Boniface. Elle a de plus enseigné parmi les Indiens du Nord manitobain.

Mlle Robitaille est entrée dans ses nouvelles fonctions le 1er mai 1980.

horaire de cbwft



SAMEDI

10 mai

8:25 OUVERTURE ET HORAIRE
8:30 PASSE-PARTOUT
Émission du ministère de l'Éducation du Québec.
9:00 LE CAPITAINE CAVERNE
Dessins animés.
9:30 LES CHEVAUX DU SOLEIL
Les aventures d'adolescents autour d'une écurie où l'on recueille et soigne des chevaux. Avec Gillian Blakes, Steve Hodson, Arthur English, Christian Rodska et Desmond Llewelyn. Réal.: Desmond Davis. *Pauvre vieux cheval.*
10:00 LES HÉROS DU SAMEDI
Volleyball, filles cadettes. De la polyvalente de St-Jérôme, les Mirages de St-Jérôme contre les Bakaras de Stanstead. Anim.: Serge Arsenault. Analyste: Claude Pelletier. Réal.-coord.: Henri Parizeau.
11:00 ALBATOR
11:30 TÉLÉJEANS
12:00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE À OTTAWA
13:00 MSYTÈRE ET SECRET DES PROFONDEURS
13:15 BASEBALL DU SAMEDI
16:00 BAGATELLE
Dessins animés.
17:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
Reprise.
18:00 NOIR SUR BLANC
19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
21:30 LA CONQUÊTE DU CIEL
Feuilleton relatant l'extraordinaire essor que connut l'aviation, tant civile que militaire, depuis les années 20 jusqu'à nos jours. **(5e de 6).** Julien Dabert a été engagé comme pilote. Il a été affecté au trajet Toulouse-Casablanca. Il est maintenant libre d'aimer Joséphine Leroux qu'il retrouve à Paris au cours d'un bref séjour. Julien commet une grande faute professionnelle. Il est alors muté comme chef d'escale à Villadel-Rio. Après deux ans de solitude dans le désert, Julien retrouve Joséphine qui est victime d'une panne.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
Lecteur Jean Ducharme.
22:50 NOUVELLES DU SPORT
23:00 CINÉMA:
L'Homme tranquille (The Quiet Man). Comédie réalisée par John Ford, avec John Wayne, Maureen O'Hara et Victor McLaglen. Un Américain revient en Irlande après une mésaventure dans le monde de la boxe (USA 51).
01:25 CINÉ-NUIT •
La Leçon (Walanda). Drame réalisé par Alkali Kaba, avec Dramané Taore et Hortense Kaba. Vaniteux et arrogant parce que son père a de la fortune, Soliman a adopté les manières des Blancs, surtout les mauvaises manières. Au cours d'un voyage dans les villages il convainc une belle fille de le suivre à la ville. Il en fera une grande dame, mais les salons de beauté, les dancings etc., ne la tendent pas heureuse (Mali).

DIMANCHE

11 mai

8:25 OUVERTURE ET HORAIRE
8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 YOGI ET CIE
Dessins animés. *L'Arche de Noé* **(dern. de 2).**
9:30 MON AMI GUIGNOL
9:45 LES PÈLERINS:
Élizabeth de Hongrie
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
11:00 L'AVENTURE DE L'ART MODERNE
12:00 LA SEMAINE VERTE
13:00 L'UNIVERS DES SPORTS
14:30 D'HIER À DEMAIN
Reptiles et amphibiens. Documentaire réalisé par Walon Green et Heinz Sielmann. Documentaire retraçant les origines des reptiles et des amphibiens.
15:30 AUX FRONTIÈRES DU CONNU
Les Médecines **(dern. de 5).** *L'Aromathérapie.* À l'heure actuelle, un grand nombre de malades se détournent de la médecine officielle pour se rabattre sur des médecines plus ou moins parallèles, dont l'aromathérapie ou thérapeutique par les essences aromatiques.
16:00 PROPOS ET CONFIDENCES
Inv.: **Marcel Valois (dern. de 2).** Réal.: Jean Faucher.
16:30 SON ET IMAGES
17:00 SECOND REGARD
Informations religieuses nationales et internationales. Anim.: Myra Cree.
18:00 SPÉCIAL "NOIR SUR BLANC" SUR LE RÉFÉRENDUM
19:00 CHEZ DENISE
Téléroman écrit et interprété par Denise Filiatrault. Avec Benoit Maleau, Sophie-Hélène Lorain, Roger Joubert, Paul Berval, Louisette Dussault, André Montmorency et Odette Guimond.
19:30 LES BEAUX-DIMANCHES:
L'Opéra de Pékin.
20:30 L'OUVRE-BOÎTE
Comédie de Victor Lanoux, réalisée par Guy Hoffmann, avec Yvon Deschamps et Jean-Louis Roux. La guerre nucléaire a eu lieu. Et c'est la fin du monde excepté pour un couple qui, caché dans quelque repli secret des entrailles de la terre, essaiera de perpétuer l'espèce humaine... Musique: Marie Bernard.
23:30 TÉLÉJOURNAL
23:50 SPORT-DIMANCHE
23:15 CINÉ-MAGAZINE
23:45 BEAUX-ARTS
André Masson ou Le Monde Imaginaire d'André Masson. Documentaire réalisé par Jean-Louis Roy. Est-il un peintre surréaliste? Sa position vis-à-vis le mouvement. Entretien avec Hansjorg Gisiger, sculpteur (Suisse).

LUNDI

12 mai

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES ORALIENS
9:30 ANIMAGERIE
9:45 UNE FENÊTRE DANS MA TÊTE
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Romans 6-12 ans: le genre de romans conseillé pour cet âge; les romans d'aujourd'hui versus la société d'aujourd'hui; l'influence de la télévision sur les enfants. *Tricot*, avec Solange Brien. Confection d'un boléro pour femme, à l'aiguille.
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Monique et Michèle Mercure. Un masque de beauté pour peau grasse et des idées de décoration de salle de bains.
11:30 WICKIE
12:00 UN ANIMAL DES ANIMAUX
Documentaire écrit et réalisé par Lester Cooper. Avec les voix de Luc Durand et de Dyne Mousso. *La Chèvre.*
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Raymond Archambault.
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 D'AMOUR ET D'EAU FRAÎCHE
De Rivière-du-Loup.
15:30 DANSE SUR UN ARC-EN-CIEL
16:00 BOBINO
16:30 AU COIN DE MA RUE
Le Chili.
17:00 LA FEMME BIONIQUE
Le Prisonnier de Las Vegas **(dern. de 2).** La mise-en-scène astucieuse du jeune Franklin se déroule comme il l'avait prévue et ses menaces sont sur le point de se réaliser.
18:00 CE SOIR
19:00 LA PETITE PATRIE
Poisson d'avril. Chez les Germain, on ne laisse pas passer une occasion de rire un peu. Réal.: Florent Forget.
19:30 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
Au menu: le poulet sauté chasseur et les aubergines farcies.
20:00 TERRE HUMAINE
Téléroman de Mia Riddez-Morisset. Avec Jean Duceppe, Marjolaine Hébert et Guy Provost. Réal.: René Verne et Geneviève Houle.
20:30 TÉLÉ-SÉLECTION
Le Diable aussi a des ailes (Commissaire Moulin . . . police judiciaire). Policier réalisé par Guy Lefranc, avec Yves Renier, Mireille Delcroix, Annick Blancheteau et Michel Beane. Cloué au lit en plein mois d'août par une mauvaise grippe, Moulin doit renoncer à piloter le petit avion d'aéro-club sur lequel il s'entraîne habituellement. L'avion décolle aux mains d'un autre client et s'écrase presque aussitôt. Divers incidents suivent, qui incitent Moulin à penser qu'on en veut à sa vie. (Fr. 78).
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 L'OPINION
23:05 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL NOUVELLES DU SPORT
23:25 CÉSAR BIROTTEAU
Début. Feuilleton réalisé par René Lucot. Adaptation et dialogues: Jacques Remy. D'après l'oeuvre d'Honoré de Balzac. Avec Anouk Frejac, Martin Trévières, Dorothée Jemma, Sylvain Moreau, René Berthier et Philippe Mercier. **(1re de 6)** Grâce à sa lotion carminative, le parfumeur César Birotteau voit ses coffres se remplir d'or. Son succès commercial l'incite à tâter de la politique et il devient maire-adjoint du 2e arrondissement. Il est tenté par des spéculations avantageuses selon lui mais hasardeuses selon sa femme...
0:20 C'ÉTAIT HIER •
Le Retour de la peur. Le dégel entre l'Est et l'Ouest, dans les années 60, fut marqué par de graves crises qui menacèrent l'équilibre fragile de la paix. Pour mettre des noms sur ces crises, mentionnons l'affaire de l'U-2, celle des fusées nucléaires installées à Cuba, le Vietnam et les assassinats de Kennedy et Martin Luther King. **(sous-titré).**

MARDI

13 mai

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
Centour galant.
9:30 ANIMAGERIE
Le Perroquet **(2e de 5).**
9:45 VIRGINIE
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
La fin du mariage: la différence entre divorce, séparation et annulation; la compétence fédérale en matière de divorce; situation avant 1968, motifs actuels de divorce.
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Luc Durand et Liliane. Cuisine: cailles boulangères et le Tunnois.
11:30 LES ENFANTS DU 47 A
12:00 PAPA, CHER PAPA
Cherchez l'époux. À la veille de son mariage avec Anna Glover, Timothy arrive chez son futur beau-père. L'émotion et les trop fortes libations ont obscurci son entendement. Le matin même du mariage, on s'aperçoit que H.G. a mangé un document requis pour la célébration.
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA
Le Voleur (The Thief). Drame réalisé par William A. Graham, avec Cameron Mitchell et H. Hatfield. Un homme est en liberté surveillée après avoir purgé une peine de dix ans de prison. Il retombe dans sa vieille habitude et se remet à voler pour le compte d'un bijoutier. Il mène la grande vie, tombe amoureux et aimerait bien se marier et reprendre son fils, mais il lait une perte considérable au jeu (USA 71).
16:00 BOBINO
16:30 DÉCLIC
La Croissance.
17:00 LES PIERRAFEU
17:30 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX
Le Trou d'eau africain. Les animaux des plaines africaines prennent chaque jour des risques calculés pour aller s'abreuver au trou d'eau où des prédateurs embusqués attendent la proie facile.
18:00 CE SOIR
19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
21:30 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
Le Fantôme de l'Halloween. Le gardien du magasin des accessoires des Productions Disney libère à son insu le fantôme Jacques Lanterne, le fantôme de l'Halloween.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 L'OPINION
23:05 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL NOUVELLES DU SPORT
23:25 RENCONTRES
Inv.: Placide Gaboury. Réal.: Alain Grothé.
23:55 CINÉMA
Catlow. Western réalisé par Sam Wanamaker, avec Yul Brynner, Richard Crenna, Daliah Lavi et Léonard Nimoy. Un marshall poursuit au Mexique un ancien camarade de guerre, le bandit Catlow. Par ailleurs un chasseur de primes sadique est aussi à la recherche de Catlow qui cherche à voler à l'armée mexicaine un chargement d'or. Le marshall et le chasseur de primes se nuisent et conséquemment Catlow reste toujours en liberté (USA 71).

MERCREDI

14 mai

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 L'ÉVANGILE EN PAPIER
Jésus et les enfants.
9:30 ANIMAGERIE
Le Perroquet (3e de 5).
9:45 TAM TAM
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Francine Grimaldi, Inv.: Diane Dufresne, chanteuse.
11:30 MADAME ET SON FANTÔME
12:00 ACTION-SANTÉ
Les Enfants. Francine Lavergne Thibodeau donne des cours de conditionnement physique à des jeunes de trois ans et plus.
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
Inv.: un groupe de Trois-Rivières. Information: les prothèses dentaires. Inv.: Dr Paul Bélisle. Activité: recette de gibelotte aux poissons des chenaux, avec madame Marie-Anne Thibeault. Anim.: Pierre Paquette.
16:00 BOBINO
16:30 PLACE DU FONDATEUR
Les Malheurs d'Albertine. Albertine a un gros problème. Les autres essaient de l'aider, chacun dans sa spécialité.
17:00 COSMOS 1999
Dorzak. Un vaisseau venant de Croton se pose sur la lune. Son capitaine, Sheila, avertit les gens d'Alpha de la présence à bord d'un dangereux criminel nommé Dorzak.
18:00 CE SOIR
19:00 QUELLE FAMILLE!
Téléroman écrit et interprété par Janette Bertrand et Jean Lajeunesse, avec Ghislaine Paradis, Robert Toupin.
19:30 BASEBALL '80
À l'Astrodome de Houston, les Expos de Montréal rencontrent les Astros. Comm.: Guy Ferron. Anal.: Jean-Pierre Roy.
22:00 ENTRE NOUS
Émission sur le référendum.
23:00 LE TÉLÉJOURNAL
23:30 L'OPINION
23:35 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL NOUVELLES DU SPORT
23:55 REFLETS D'UN PAYS
De Winnipeg. *Portraits de trois artistes franco-manitobains.* Marcel Debreuil, résidant actuellement à St-Boniface, a été marqué par ses années de jeunesse à la ferme. M. Marcel Gosselin, professeur d'arts plastiques au collège de St-Boniface, résidant à La Salle, village au sud-ouest de Winnipeg. Mlle Suzanne Jeanson, chanteuse et comédienne, a quitté le Manitoba, pour Montréal. Int.: Denis Chagnon. Anim.: Marie Benoist-Martin. Rech. et réal.: Claude Boux.
0:25 CINÉMA
Le Mépris. Drame réalisé par Jean-Luc Godard, avec Brigitte Bardot, Michel Piccoli et Jack Palance. Un homme est engagé par un producteur américain pour travailler à l'adaptation cinématographique de l'Odyssée d'Homère. Préoccupé de sa situation financière, le comédien flatte les caprices du producteur et ferme les yeux devant le flirt de celui-ci avec sa femme. Cette dernière, blessée par la servilité de son mari, se laisse envahir par un nouveau sentiment, le mépris (Fr.-It. 63).

JEUDI

15 mai

9:00 EN MOUVEMENT
Exercices pour les bras.
9:15 LES ORALIENS
Le Hoquet.
9:30 ANIMAGERIE
Le Perroquet **(4e de 5).**
9:45 OUFS
Deuxième visite de Vol au vent.
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Coiffure, avec Pierre Ladouceur. Les produits naturels pour les cheveux: les recettes.
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Juliette Huot, Inv.: Jean Lajeunesse. Cuisine: Juliette Huot et son invité préparent un repas du dimanche: un poulet aux bleuets précédé d'une salade au jambon et aux champignons.
11:30 LA MAISON DE PERSONNE
12:00 LES RICHESSES DE LA MER
Sinbad.
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA
Un chef de rayon explosif. (Who's Minding the Store). Comédie réalisée par Frank Tashlin, avec Jerry Lewis, Jill St-John, Agnès Moorehead et John MacGiver.
16:00 BOBINO
16:30 POP CITROUILLE
17:00 LES PIERRAFEU
La Piscine.
17:30 NANNY
Avec Juliet Mills, *Le Somnambule.*
17:55 PÉRIODE GRATUITE: RÉFÉRENDUM
18:00 CE SOIR
19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Reporters: René Lacavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval.
21:30 ZOOM SUR LES BÊTES LIBRES
Les Animaux malades de l'espace. Trois séquences illustrent cette émission: la vie du cerf en Europe au moment du rut.
22:00 DU TAC AU TAC
Maison à vendre. Florence devient agent d'immeuble. Afin de se faciliter la tâche, elle décide de vendre sa propre maison. De son côté, Jean-Jacques s'interroge beaucoup concernant sa carrière politique.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:05 L'OPINION
23:10 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL
Lecteur: Michel Benoit.
23:15 NOUVELLES DU SPORT
23:25 CINÉMA
L'Escadron de la mort (Death Squad). Policier réalisé par Henry Falk, avec Robert Foster, Michelle Phillips, Claude Akim et Melvin Douglas. Un ex-inspecteur réintègre les forces policières pour démasquer parmi ses camarades de la force constabulaire ceux qui adhèrent à l'escouade de la mort. Cette escouade parallèle abat sauvagement et systématiquement tous les repris de justice qui ne furent pas suffisamment punis par les autorités judiciaires compétentes (USA).

VENDREDI

16 mai

9:00 EN MOUVEMENT
Conditionnement physique général.
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
Mémo, le caillou.
9:30 ANIMAGERIE
Le Perroquet **(dern. de 5).**
9:45 LES CONTES DE LA RIVE
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Soins à domicile.
11:00 MOI AUSSI, JE PARLE FRANÇAIS
Prospective **(dernière).**
11:30 GASPARD ET LES FANTÔMES
12:00 CINÉASTES DE LA FAUNE
Refuge de Longue Pointe.
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 LES ATELIERS
De Winnipeg. *Les Plumes d'or.* Groupe littéraire qui se rencontre deux fois par mois. Anim.: Jacques Houde. Coanim. et rech. Pierrette Lachance. Réal.: François Savoie.
15:30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
L'Afrique, pierre angulaire de la survivance.
16:00 BOBINO
16:00 LES HÉRITIERS
Photos de Floride **(dernière).**
17:00 LES JEUX OLYMPIQUES
Début. *Les jeux du renouveau* **(1re de 6).** Origine des Jeux Olympiques anciens et modernes. Biographie de Pierre de Coubertin, initiateur du renouveau olympique. Images des Jeux tenus en 1896 à Athènes, en 1900 à Paris, en 1904 à St-Louis, en 1906 (jeux pirates) à Athènes, en 1908 à Londres et en 1912 à Stockholm.
17:55 PÉRIODE GRATUITE: RÉFÉRENDUM
(Dernière).
18:00 CE SOIR
19:00 HEBDO
Daniel Lavoie chante au Manitoba.
19:30 GÉNIES EN HERBE
10:00 À COEUR BATTANT
La Grèce (Iles de Cyclades): Une île pour l'éternité **(1re de 2).** À Athènes, Hélène et Jean-Pierre firent connaissance avec des militants qui, de 1967 à 1974 ont été emprisonnés et torturés pendant de longs mois, et de vieux parents d'un leader politique.
20:30 HORS SÉRIE
La Couronne du diable. *Les Aiglons affamés,* 1171-1174. L'assassinat de Thomas Becket attire sur Henri II l'ère du monde chrétien.
21:30 CONSOMMATEURS PLUS
Reportage sur *les lentilles cornéennes* par rapport aux assurances. Int.: Yves Blouin Rch.: André Bouthillier. — *Les fosses septiques.* Entretiens avec des spécialistes, des inspecteurs et des propriétaires.
22:00 L'ENJEU
Interviews, tables rondes et sondages nous apportant des renseignement utiles concernant la question référendaire.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:05 L'OPINION
(Dernière).
23:10 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL
23:15 NOUVELLES DU SPORT
23:25 SPÉCIAL
Référendum.
24:25 CINÉMA •
Monsieur Verdoux. Drame réalisé et interprété par Charlie Chaplin, avec Martha Raye et Marilyn Nach. Monsieur Verdoux, employé modèle et bon époux, est renvoyé de la banque où il travaille depuis trente ans. Pour faire vivre sa famille, il décide de courtiser les femmes riches pour pouvoir les épouser et, plus tard, les tuer. L'argent qu'il s'approprie ainsi, Monsieur Verdoux le fait fructifier dans des opérations financières. Malheureusement pour lui, le krach de la bourse le ruine. La mort de sa femme et de son fils l'accablent davantage (USA 47).

Les petites nouvelles

Le "Chisanbop" dans la Rivière Seine

Voici le résumé d'une présentation de Aline et Adrien Jubinville, professeurs à Saint-Adolphe.

C'était jeudi, vendredi et samedi, les 10, 11 et 12 avril, qu'une vingtaine de professeurs de la Division scolaire de la Rivière Seine se rencontraient à l'école de Saint-Adolphe. Pourquoi? Pour apprendre à compter! Comment? Sur les doigts!

Oui, en effet, le "Chisanbop" ou "Touch Math" est une méthode plutôt spéciale d'enseigner le calcul aux enfants, surtout s'ils ont la chance de commencer très jeunes. Il a toujours existé une attitude négative envers l'usage des doigts pour calculer. On ne pouvait pas se fier aux doigts pour compter car, après le chiffre 10, c'était la fin. Le "Touch Math" par contre, nous permet de se servir de nos dix doigts pour compter jusqu'à 99. En pressant et relâchant les doigts en divers patrons, nous pouvons exécuter les quatre opérations de base comprenant les chiffres de 0 à 99.

C'est une méthode logique et consistante, une façon unique pour compter et calculer. L'aspect de jeu de "Chisanbop" aide les jeunes à comprendre les concepts avec beaucoup plus d'aise. L'idée n'est pas nouvelle. Elle fut commencée par un Coréen, M. Pai, et son fils, il y a déjà plusieurs années.

Pour l'enfant qui est faible, c'est très bien: la répétition constante lui fait comprendre davantage les nombres, les opérations, tout en utilisant la logique. Pour l'enfant doué, c'est également très bien: ça lui permet le calcul mental très rapide en opérations plus compliquées sans se servir de crayon. C'est une méthode intéressante et dynamique qui semble être bien aimée et à laquelle les enfants s'adaptent très vite.

Et les professeurs? Apprendre la méthode veut dire désapprendre beaucoup de choses et oublier les "coups de règle" sur les doigts! Ça veut aussi dire que les élèves, très tôt, seront beaucoup plus adeptes qu'eux! Est-ce que ça en vaut la peine? Avec un peu d'humilité dans le corps, un "oui" définitif!

Nouvelles de Lorette

Le 5e tournoi annuel de billard, tenu récemment à l'hôtel Dawson, a été un grand succès. En effet, 32 équipes ont participé.

Dans la "compétition A", l'équipe gagnante du premier prix ($200, plus les trophées) a été Don Johnston et Henri Leblanc de Lorette. Il faut noter que c'est la première fois qu'une équipe de Lorette est championne du tournoi. Le deuxième prix est revenu à Carol Laramée et Louis Lansard de Lorette.

Dans la "compétition B", les vainqueurs sont: Don Davis et Gérald Lagimodière de Winnipeg, tandis que le deuxième prix a été remporté par Pat Frobisher et Gilbert Laporte de Saint-Vital.

Quant à la "compétition C", les gagnants ont été Normand Desrochers et Robert Easton de Sainte-Anne-des-Chênes, tandis que le deuxième prix est revenu à Dennis Frobisher et Albert Eyjolfson de Saint-Vital.

Un centre d'emploi pour les étudiants

Depuis le début du mois, un Centre d'emploi spécial pour les étudiants est ouvert au 460 rue Main. Ce Centre, qui aide les étudiants à trouver un emploi d'été et répond aux demandes des employeurs, est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30.

Le personnel se compose de deux aides diplômées et de dix-neuf aides, eux-mêmes étudiants, qui ont été soigneusement sélectionnés parmi les nombreux candidats. Ils ont reçu une solide formation en matière des services et programmes du Ministère, en particulier ceux destinés aux jeunes.

Une critique de "Manie Tobie, femme du Manitoba"

Dans la revue "Nos livres", publiée sous l'égide de l'Office des communications sociales, (volume XI, mars 1980), le journaliste Raymond Laprès a présenté une critique d'un livre récemment paru aux Éditions des plaines, "Manie Tobie, femme du Manitoba", qui contient un certain nombre de textes de Marie-Thérèse Goulet-Courchaine, présentés et choisis par René Juéry.

René Juéry a recueilli les textes de Manie Tobie (Marie-Thérèse Goulet-Courchaine) qu'il présente ici. La présentation est nette, précise et louablement sobre. L'auteur n'a pas cru devoir disserter à perte de vue sur les textes qu'il a retenus, préférant laisser parler les textes eux-mêmes, avec le minimum d'indications utiles.

Cette "femme du Manitoba", à l'instar de sa concitoyenne Gabrielle Roy dont elle était l'amie, a enseigné plusieurs années et fait du journalisme. Plusieurs des textes du présent recueil sont donc des articles de journaux, des textes de circonstance.

Cette "femme du Manitoba", d'ascendance métisse pour une part, nous est décrite comme une personne grande et forte, une sorte de puissance de la nature. Elle a dû d'autant souffrir des maladies qui ont affligé la fin de sa vie: amputation d'une jambe et cécité. Mais elle ne s'est pas laissée abattre, continuant à écrire, aveugle et confinée à la maison.

Les textes en prose sont simples, joliment tournés, écrits dans une langue de bonne frappe, manifestant une bonne connaissance du sujet traité et une solide culture. Mais c'est sans doute l'oeuvre poétique qui frappe le plus, car à côté de pièces bien rimées sans plus, on découvre de véritables bijoux, finement ciselés, d'intéressants raccourcis et une veine lyrique très intéressante.

Tout cela est bien dit et démontré dans la présentation que signe René Juéry. Une seule réserve: on se demande pourquoi le compilateur n'a pas jugé utile d'indiquer la date de publication de chacun de ces textes, ainsi que leur provenance. Les indications générales données dans la présentation ne sont pas toujours suffisantes.

Le projet "Plantation" des scouts

Le dimanche 25 mai 1980, les membres de l'Association des Scouts du Canada, District de la Rivière-Rouge, leurs parents et amis se rassembleront à Sainte-Anne, pour compléter la deuxième phase du projet "PLANTATION".

Le projet "Plantation" est une activité par excellence d'auto-financement qui a plusieurs avantages:

- C'est une activité de plein air, de fraternité et d'amitié
- qui encourage l'écologie et la préservation de la nature
- qui fait connaître le mouvement scout

L'activité "Plantation" est un projet regroupant les unités Castors, Louveteaux, Éclaireurs, Pionniers et Routiers qui planteront des arbres au nom de leurs commanditaires dans un lieu désigné, cette année, à Sainte-Anne-des-Chênes.

Pour assurer le succès de ce projet, les membres se présenteront en uniforme de porte en porte munis de dépliants vous demandant un don.



La Page de Bicolo ...

Bonjour les amis!

Dimanche ce sera la fête des mamans. Y-as tu pensé? Que *feras-tu pour lui faire plaisir?*

Bicolo!

p.s.

Il te reste une semaine Pour le concours du printemps. Fais vite!

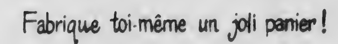


La fête des mères

J'aime bien mes billes
qui roulent
comme de petites bulles
et ma bicyclette neuve
rouge et brillante
mon chien obéissant
et mon cerf-volant
le soleil, la lune et le vent
l'eau de la rivière
et les vacances
le chocolat et le cinéma
ma soeur, lorsqu'elle est gentille
mes amis, Jean, Marc et Nicholas
mais ce que j'aime le plus
c'est toi
maman

A maman

POUR SA FÊTE!



Fabrique toi-même un joli panier!

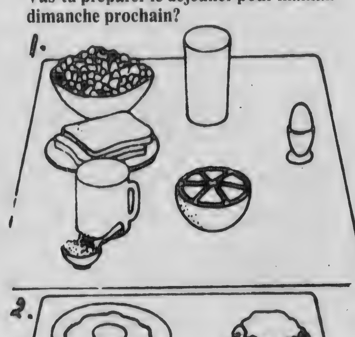
UN DÉJEUNER AU LIT.

Voici 3 plateaux de déjeuner que 3 enfants ont préparé chacun pour leur maman.

A. Quels sont les aliments semblables dans les 3 plateaux?
Souligne-les.

B. Quels aliments occupent une position différente dans les plateaux 1 et 2? 1 et 3? Encercle-les en rouge et ensuite en bleu.

Vas-tu préparer le déjeuner pour maman dimanche prochain?





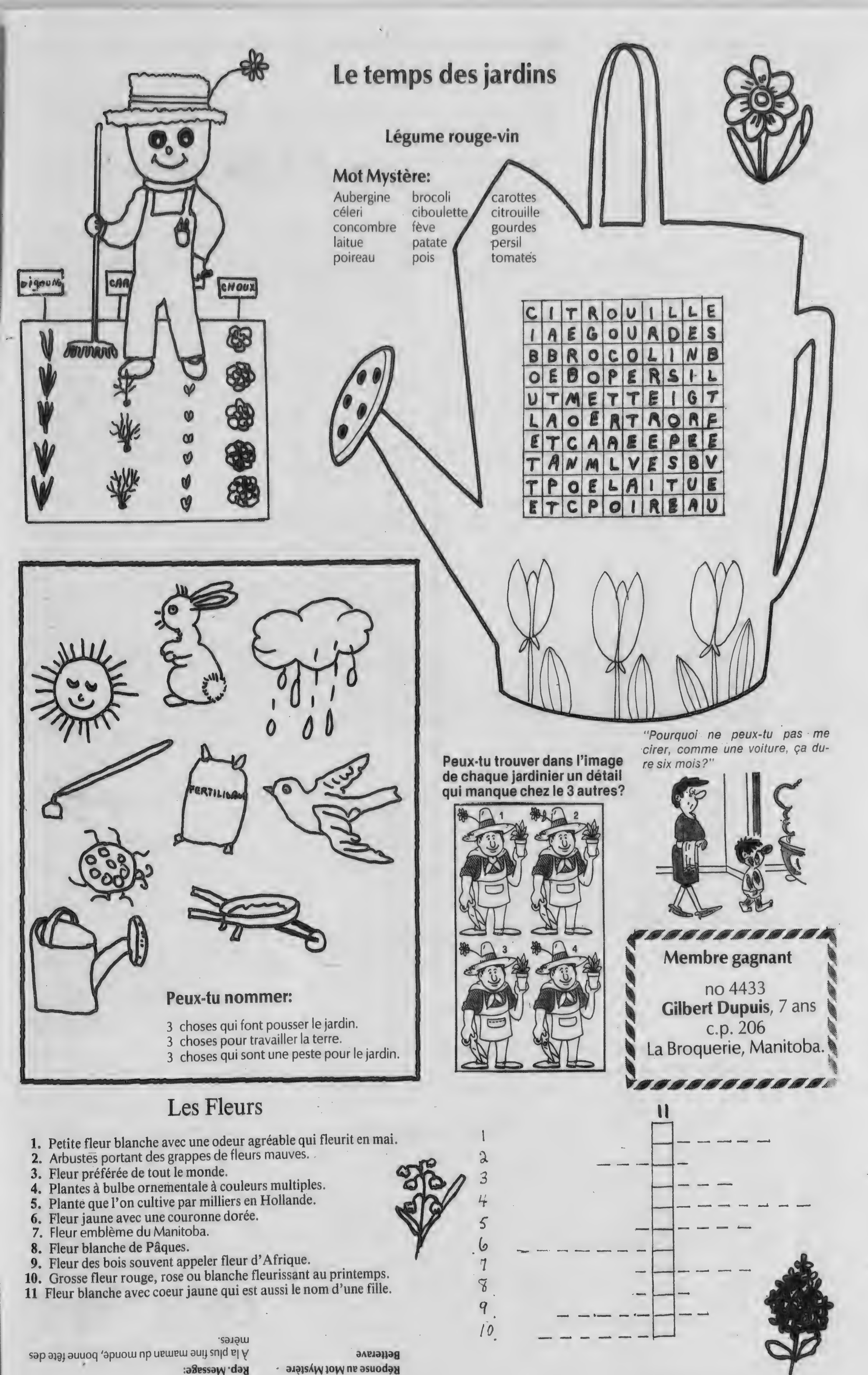


Message!

André aime bien les choses compliquées. Pour la fête des mères il a préparé un message spécial. Peux-tu le défricher?

la-l l+a pomme-omme+relus-re.
filou-lou+ne m+a +maman-ma.
dure-re monstre-stre+de.
b+on+sonne-son f+bête-b
d+es mè+reste-te.





Le temps des jardins

Légume rouge-vin

Mot Mystère:

Aubergine, brocoli, carottes, céleri, ciboulette, citrouille, concombre, fève, gourdes, laitue, patate, persil, poireau, pois, tomates

C	I	T	R	O	U	I	L	L	E
I	A	E	G	O	U	R	D	E	S
B	B	R	O	C	O	L	I	N	B
O	E	B	O	P	E	R	S	I	L
U	T	M	E	T	T	E	I	G	T
L	A	O	É	R	T	R	O	R	E
E	T	C	A	A	E	E	P	E	E
T	A	N	M	L	V	E	S	B	V
T	P	O	E	L	A	I	T	U	E
E	T	C	P	O	I	R	E	A	U

Peux-tu nommer:

3 choses qui font pousser le jardin.
3 choses pour travailler la terre.
3 choses qui sont une peste pour le jardin.

Peux-tu trouver dans l'image de chaque jardinier un détail qui manque chez le 3 autres?

"Pourquoi ne peux-tu pas me cirer, comme une voiture, ça dure six mois?"

Membre gagnant

no 4433
Gilbert Dupuis, 7 ans
c.p. 206
La Broquerie, Manitoba.

Les Fleurs

1. Petite fleur blanche avec une odeur agréable qui fleurit en mai.
2. Arbustes portant des grappes de fleurs mauves.
3. Fleur préférée de tout le monde.
4. Plantes à bulbe ornementale à couleurs multiples.
5. Plante que l'on cultive par milliers en Hollande.
6. Fleur jaune avec une couronne dorée.
7. Fleur emblème du Manitoba.
8. Fleur blanche de Pâques.
9. Fleur des bois souvent appeler fleur d'Afrique.
10. Grosse fleur rouge, rose ou blanche fleurissant au printemps.
11. Fleur blanche avec coeur jaune qui est aussi le nom d'une fille.

Réponse au Mot Mystère
Betterave

Rep. Message:
A la plus fine maman du monde, bonne fête des mères.

Nécrologie

Gilberte CORMIER

Après une longue maladie est décédée, le 29 avril 1980, à l'hôpital Taché de Winnipeg, Mme Gilberte CORMIER, âgée de 56 ans de Winnipeg, précédemment de Saint-Malo, Manitoba.

Les prières ont été récitées le 1er mai 1980 à 20h à l'église catholique romaine de Saint-Malo. La messe des funérailles a été célébrée le vendredi 2 mai 1980, en l'église catholique romaine de Saint-Malo par le Révérend père Robert Nadeau. L'enterrement suivit dans le cimetière paroissial.

Les amis qui désirent faire une donation sont priés de l'envoyer à "The Multiple Sclerosis Society" 825 rue Sherbrook, Winnipeg.

Mme Gilberte Cormier laisse dans le deuil une fille et un beau-fils Jocelyn et Ron Charette de Aylmer, Québec; un fils et une belle-fille François et Lorraine Cormier de East Kildonan; trois petits-enfants; sa mère Mme Claire Forest de Saint-Malo; quatre soeurs: Sr Simon Forest des Soeurs Grises de Sainte-Rose, Mme Evelyne Monpetit de Gatineau, Québec, Mme Blanche Beaupré de Saint-Boniface, Mme Roland Homeniuk de Régina, Sask.; quatre frères: Joséphat, Camille, Henri et Paul Forest, tous de Saint-Malo. Elle a été précédée par son père Isidore Forest en 1962.

La Chapelle funéraire Loewen de Saint-Pierre était chargée des funérailles.

PRIÈRE À SAINT JUDE

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron de cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux, qui vous implore usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire, dans le cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin, afin que je reçoive les consolations et les secours du Ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement... (ici faites votre demande...) et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus, durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Ainsi soit-il.

Le besoin de posséder l'esprit critique

"Rôle des communications sociales et tâches de la famille" (en d'autres mots: Les Mass Medias ça regarde la famille), tel est le thème de la XIVe Journée mondiale des Communications sociales (mass medias qui se tiendre dimanche prochain le 18 mai).

par Sr Maria PRENOVAULT

Notons que ce thème coïncide bien avec l'Année internationale de la famille. Cette journée veut nous fournir cette année l'occasion de réfléchir sur la présence dans nos familles de ces moyens de communication que sont les journaux et les magazines, la radio, la télévision et le cinéma.

La réalisation de progrès dans les communications sociales par l'imprimé et l'électronique est l'un des phénomènes les plus caractéristiques de notre époque. Point n'est besoin d'une enquête scientifique pour percevoir la place envahissante qu'occupent dans nos foyers ces instruments de diffusion.

Portes largement ouvertes sur le monde, ces moyens de communication sociale permettent aux personnages les plus illustres, aux plus savants professeurs, aux vedettes de l'actualité, des sports ou du spectacle de pénétrer chez soi, dans son salon, dans la cuisine, dans sa chambre à coucher!

On aurait pu tout voir

Comfortablement installé chez soi, on lit le récit de tel événement, on en entend la description à la radio, on le voit se dérouler sur le petit écran "comme si on y était". Parfois mieux: on a retenu la réflexion de cette bonne dame à son époux, durant une procession à Lourdes: "Quel dommage! si on était resté à la maison, on aurait pu **tout** voir à la télé."

Il est certain que la vie familiale doit désormais vivre avec les moyens de communication sociale. Il est également certain que ces instruments de diffusion exercent une influence sur les modes de vie familiale. Il faut en effet s'entourer d'une zone de silence, s'isoler en quelque sorte, pour lire son journal, écouter la radio, regarder la télévision. Il est aussi certain que la famille tradionnelle subit actuellement de profondes transformations auxquelles les mass médias ne sont pas étrangers.

Mais l'on est beaucoup moins certain du degré d'influence qu'ils exercent dans la famille, en dépit de bien des jugements que l'on porte sur eux et qui ne s'appuient trop souvent que sur le préjugé, l'émotivité, le besoin de trouver facilement un bouc émissaire à des troubles et des inquiétudes.

Ouvrir un dialogue continu

La Journée mondiale des communications sociales qui se prolongera, au Canada, tout au long de cette semaine du 18 au 24, nous invite cette année à nous interroger sur cette présence des moyens de communication sociale dans nos foyers. Sont-ils des invités choisis ou des intrus qui s'imposent de façon indiscrète? Autrement dit, sommes-nous anxieux de tirer parti des valeurs d'enrichissement qu'ils nous offrent ou les subissons-nous passivement sans faire le partage de l'excellent, du bon, du moins bon...?

Cette campagne d'éducation vise principalement à susciter chez chacun de nous une plus grande prise de consience de l'importance des mass médias à nous éclairer sur la manière de les utiliser, à nous amener à faire des choix responsables et équilibrés de ce qu'ils ont à nous offrir. Enfin cette semaine veut nous inviter à ouvrir un dialogue continu entre les familles et les responsables des mass médias en collaborant avec eux, en leur faisant connaître nos aspirations et nos justes requêtes.

Puisse cette journée, cette semaine fournir l'occasion aux familles de réfléchir sur la présence de ces instruments de diffusion dans leurs foyers et les inviter également à s'interroger sur la valeur d'enrichissement qu'ils peuvent en tirer. Les mass médias ça regarde la famille.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de ROBERT HARRISSON de la ville de Winnipeg, au Manitoba, journalier, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 200 - 170 rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 20e jour de juin, 1980.

DATÉ à Winnipeg au Manitoba ce 30e jour d'avril 1980.

MARCOUX BETOURNAY GUAY Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu MATHILDA BEAUDRY, du village de Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba, veuve.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au 201 - 185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, avant le 1er juin, 1980.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 29e jour du mois d'avril, A.D. 1980.

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE & TEILLET Procureurs de la succession

Un hommage à Louis LeGal

Louis LeGal est mort subitement le 24 avril alors qu'il rendait un dernier service comme porteur à des funérailles. Il est mort au pied de la croix, entouré de deux prêtres, de sa femme et de nombreux amis



Sa vie avait été orientée vers le dévouement. Père de dix enfants, il voyait l'éducation comme le point de départ et l'aboutissement d'une société évoluée. Sans relâche, à une époque où le développement des écoles était un point stratégique dans notre milieu franco-manitobain, il a lutté, il s'est battu avec acharnement malgré les difficultés et les problèmes pour construire des écoles françaises et pour aider les enfants du Manitoba à obtenir une éducation solide dans le meilleur contexte possible.

Comme commissaire d'école pendant plusieurs années, comme président de l'Association Parents et Maîtres, on ne peut estimer les jours, les soirées, les années qu'il a passées à bâtir avec les autres un avenir pour les franco-manitobains.

Il croyait fortement aux principes des coopératives et des caisses populaires, et là encore, il a travaillé à fonder la Caisse de Saint-Adolphe, à mettre sur pied la coopérative, toujours dans le but d'apporter un plus grand service aux gens. Volontaire jusqu'au point de l'entêtement, lorsqu'il était convaincu de quelque-chose, il l'amenait jusqu'au bout. De là pourrait s'expliquer un peu sa mort soudaine en portant un cercueil alors que sa santé ne le permettait pas.

Il était né à Richer en 1913 de souche bretonne, à son dire, "parmi les roches et les lièvres". Il aimait la terre, il avait un don particulier avec les animaux. Il était très attaché à ce qui est français, et il avait une forte croyance religieuse. Les prêtres, les soeurs, en particulier les Filles de la Croix étaient de ses meilleurs amis. De lui, on pourrait dire: "La mort des justes est précieuse devant le Seigneur".

Il croyait au progrès, à une préoccupation toujours plus grande pour les gens défavorisés. Les principes de l'honnêteté et de la liberté individuelle dans la paix étaient sa base la plus solide, et tout son travail pour maintes et maintes organisations et l'éducation de sa famille était dirigé vers une plus grande justice pour notre société

Ses amis se souviennent de ses talents de déclamateur. Il était aussi poète à ses heures, comme récemment dans un poème où il écrivait:

O homme, si tu savais puiser dans le silence
Ce que Dieu t'a donné pour te rendre meilleur
Alors seulement tu pourrais comprendre
Où est la vraie joie et le vrai bonheur.

Ce silence qu'il allait écouter dans les longues promenades solitaires de ses derniers jours à Saint-Adophe lui donnait la sérénité nécessaire au déclin des jours. Epoux aimant et fidèle, père dévoué et plein de sollicitude . Pas un jour ne passait sans qu'il parle à sa femme de ses enfants et petits-enfants déjà rendus loin, qu'il chérissait plus que tout. L'hospitalité, le respect sans critique des autres et la spontanéité de l'amitié étaient authentiques chez lui.

Une page d'histoire se ferme avec lui. Il a contribué à apporter des changements dont nous sommes tous bénéficiaires. Il va longtemps rester avec nous comme un pilier des Franco-Manitobains. Par sa sensibilité, son sens de l'humour et sa grande chaleur humaine, il vivra toujours dans le coeur des gens qui l'ont connu.

Nécrologie

Louis LeGAL

Soudainement le jeudi 24 avril 1980, à l'hôpital Morris est décédé Louis LeGal, âgé de 66 ans, époux bien-aimé de Edmée LeGal de Saint-Adolphe, Manitoba.

M. LeGal laisse dans le deuil, en plus de sa femme, cinq fils: Luc et sa femme Gaetane, Jean et sa femme Lois, Roger, Gérald, Laurent; cinq filles: Carmelle et son mari René Brodeur, Georgette, Lina, Juliette et Denise; sept petits-enfants; deux frères: Joachim et François; une soeur: Célestine l'Abbé. M. LeGal a été précédé par un fils Marc, en 1949.

Les prières ont été récitées le dimanche 27 avril 1980 à 19h30 à la chapelle funéraire Desjardins, 357 rue des Meurons à Saint-Boniface. Les funérailles eurent lieu lundi, 28 avril 1980 à 10h à l'église catholique romaine de Saint-Adolphe, suivies de l'enterrement dans le cimetière de la paroisse.

REMERCIEMENTS

Mme Edmée LeGal et tous ses enfants tiennent à remercier M. l'abbé Banville et les paroissiens de Saint-Adolphe, M. l'abbé Thibault et les paroissiens d'Aubigny ainsi que tous les parents, amis et connaissances pour les prières, offrandes de messes, fleurs et nourriture offertes.

Vos témoignages de sympathie nous ont réellement fait chaud au coeur.

Professeurs demandés

(bilingues)

L'école Fort Garry division No 5 recherche des professeurs bilingues pour les postes suivants à l'école élémentaire:

1) **Professeur à plein temps** avec diplôme du département d'éducation en **ressources ou en éducation spéciale.**

2) **Professeur à mi-temps** avec formation de **spécialiste en musique**

Date d'entrée en fonction: 28 août 1980

Veuillez envoyer votre candidature, par écrit, pour le 9 mai 1980 à:

Mme Virginia Andrew,
Directrice-adjointe
École Fort-Garry division No5
757 rue Lyon
Winnipeg, Manitoba
R3T 0G6

OFFRE D'EMPLOI D'ÉTÉ

(du 2 juillet au 22 août)
La Société franco-manitobaine
est à la recherche de 7 étudiants
(secondaire ou universitaire)

Tâches

- planifier et animer un programme de loisirs pour des jeunes de 5 à 12 ans

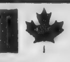
Qualification requises -

- doit avoir de l'expérience et/ou de la formation en loisirs (artisanat, jeux, théâtre, sports, etc...)
- doit avoir 16 ans ou plus
- doit aimer travailler avec les jeunes
- doit être prêt à voyager dans différents villages (transport fourni)

Salaire: $126.00/semaine

Soumettez votre demande d'emploi par écrit (avec vos qualifications) avant le 23 mai 1980, à:

Janine Tougas
La Société franco-manitobaine
C.P. 145
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4



Construction de défense Canada — Defence Construction Canada

PROJETS:
à bfc Winnipeg (Manitoba)

(a) Réfection de la couverture du hangar No 16 (procédé à chaud)
Dossier: WG 064 10

(b) Amélioration au système de distribution électrique, Phase II
Dossier: WG 065 10

Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'est)

pour (a) ci-dessus **le mercredi 4 juin 1980**
pour (b) ci-dessus **le jeudi 5 juin 1980**

des soumissions individuelles sous pli cacheté, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans, devis et les formules de soumission seront exposés aux Bureaux de l'Association des Constructeurs à Winnipeg, Brandon, Thunder Bay

ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Seuls les entrepreneurs principaux pourront se procurer les documents de soumission en adressant leur demande à notre Service des plans à l'adresse ci-dessous ou téléphoner l'indicatif régional 613 - 998-9549 ou télex 053-4231. Cette demande devra être accompagnée d'un dépôt

Pour (a) ou (b) ci-dessus $100.00

payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée, pour chaque jeu demandé pour chacun des projets.

Un dépôt de garantie si nécessaire au montant indiqué aux documents devra accompagner chaque soumission.

W.J Mulock, secrétaire,
Construction de Défense (1951) Limitée
Billings Bridge Plaza,
12ieme étage, Immeuble SBI
2323 Prom.Riverside,
Ottawa, 'ontario.
K1A 0K3

LE CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL

est à la recherche d'un(e)

SECRÉTAIRE-COMPTABLE

Responsabilités:

Sous la responsabilité du directeur, le (la) secrétaire-comptable devra assurer la comptabilité du Cjp. De plus, il (elle) sera responsable du secrétariat de l'organisme.

Conditions d'admissibilité:

- bonne connaissance de la comptabilité (doit avoir soit de l'expérience et/ou avoir fait des études).
- dactylographie (45 mots/minute);
- très bonne connaissance de la langue française, **parlée et écrite;**
- doit faire preuve d'initiative;

Salaire: $10,000/année

Entrée en fonction: **le plus tôt possible**

Si vous êtes intéressé(e) à ce poste veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 12 mai à



Denise Roy
Conseil Jeunesse Provincial,
273 rue Taché,
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 1Z8

Collège communautaire de Saint-Boniface

Recherche:
Un professeur de:

STÉNOGRAPHIE/SHORTHAND
et de:
PROCÉDÉS DE BUREAU/OFFICE PROCÉDURES

Salaire selon les qualifications et l'expérience tels qu'indiqué dans la convention collective.

Communiquez avec le
Directeur du Collège Communautaire
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0H7
Tel: 233-0210

Le Centre culturel franco-manitobain
est à la recherche d'un

- CHEF DE MAINTIEN -

FONCTIONS:

- Responsabilité du maintien de l'édifice
- Supervision du personnel de maintien ainsi que de la planification du travail.
- Entretien extérieur, des équipements, ainsi que du système de chaufferie du centre.

QUALIFICATIONS:

- 5 ans d'expérience dans la supervision d'employés de maintien ou travail s'y rattachant.
- Expérience de travail dans les domaines suivants serait un atout: électricité, menuiserie, nettoyage de bâtiment......
- Parler français couramment (obligatoire).

ENTRÉE EN FONCTION: **le 20 mai 1980.**

SALAIRE: Négociable selon les qualifications.

Si la position vous intéresse, veuillez contacter:

M. Michel Paquette
340 rue Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G7
Tél: 233-8972
453-0218

La Société Historique de Saint-Boniface

est à la recherche
de trois interprètes pour

LA MAISON RIEL
lieu historique national

responsabilités

- diriger des tours guidés du terrain et de l'édifice.
- interpréter et expliquer les caractéristiques historiques et architecturales de la Maison Riel, les articles en montre, les artefacts et le mobilier, y compris l'histoire humaine propre au lieu.
- répondre aux demandes de renseignements portant sur les caractéristiques du lieu.

exigences

- connaissance de l'histoire de la Rivière-Rouge et du Manitoba en général, et de l'histoire des familles Lagimodière et Riel en particulier.
- bonne connaissance du français et de l'anglais.
- être étudiant universitaire.

salaire

- $4.75 / heure

écrivez à La Maison Riel
330 chemin River
Saint-Vital, Manitoba.
R2M 3Z8

LE FONDS DE SÉCURITÉ DES CAISSES POPULAIRES

est à la recherche d'une

SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE

Responsabilité:

D'après les directive reçues et les procédures établies, voir au bon fonctionnement des communications et s'occuper de la garde des documents.

Qualifications:

- doit être bilingue (français et anglais) avec une très bonne connaissance du français écrit et parlé
- vitesse dactylographie: 55 mots à la minute
- connaissance de l'usage du dictaphone
- personne avenante, dynamique et capable de travailler indépendamment

Entrée en fonction: 1er juin 1980

Salaire: Échelle de salaire: $865.00 à $1,167.00
Bénéfices marginaux

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en envoyant son curriculum vitae avant le 15 mai 1980 à:

M. Robert Balcaen, directeur général
Le Fonds de Sécurité des Caisses Populaires
C.P. 68
Winnipeg (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone: 233-6352

Division Scolaire Rivière-Seine
École de Saint-Adolphe

est à la recherche

d'un professeur orthopédagogue

Doit être bilingue

Travail à mi-temps pour septembre 1980. (Possibilité d'une autre demi journée au niveau primaire)

Adressez vos demandes à:

l'École Saint-Adolphe
A. St-Hilaire, directeur
Saint-Adolphe, Manitoba
R0A 1S0
Téléphone: **(1) 883-2507**
(1) 883-2182

Borderland
Division scolaire No68

requiert des candidatures pour le poste ci-dessous:

PRINCIPAL

pour

Willow Bunch

- Jardin d'enfants au grande 12
- effectif: 180 élèves
- programme français désigné avec programme parallèle régulier
- le nombre de sujets pris en charge peut être arrangé
- temps de supervision: 50%

Veuillez faire parvenir votre candidature avec curriculum vitae à:

Alex Postnikoff
Directeur d'éducation
C.P. 217
Rockglen, Saskatchewan
SOH 3RO

Le Cercle Molière

DEMANDE
Une secrétaire

Entrée en fonction immédiatement
salaire à négocier
Prière de s'adresser à
Ernest Gautron
233-8053

La S.F.M. est à la recherche d'un

Agent en développement économique

Sous la direction de la coordonnatrice des programmes:

- Sera responsable de la réalisation du dossier Économie-Francophones - Saint-Boniface et environs dont le but premier est: "Amener les francophones de ce territoire à assurer l'orientation de leur économie."

Activités:

création d'un Conseil Économique
programme de formation et de promotion
encadrement technique auprès des entrepreneurs

- Participera à l'élaboration d'une suite logique à cette prise en charge par les francophones de Saint-Boniface et environs.

Exigences:

- Bachelier en sciences de l'administration (spécialité finances) ou commerciales ayant un ou deux ans d'expérience.
- Une expérience pertinente d'au moins 5 ans en administration pourrait suppléer au manque de diplôme universitaire.
- Maîtrise du français et de l'anglais.

Salaire: Selon compétence - $17,000 à $27,000 par année

Date limite: le 6 mai 1980.

Faire parvenir votre candidature et votre curriculum vitae, à:

Marie Déquier
Société Franco-Manitobaine
194, bld Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3

À LOUER

SAINT-BONIFACE

Garçonnières et appartements de une et deux chambres à coucher. Une et deux chambres à coucher avec lave-vaisselle. Le loyer comprend chauffage, poêle, réfrigérateur, climatisation, tapis, draperies, stationnement. Éclairage payé par locataire. Composer **247-4942 ou 489-3461.**

RUE DES MEURONS

Garçonnières et appartements de 1 et 2 chambres à coucher. Une chambre à coucher avec balcon. Loyer comprend poêle, réfrigérateur, climatisation, tapis, draperies (lave-vaisselle dans appartements de 1 et 2 chambres à coucher), stationnement. Composer **247-4942 ou 489-3461.**

Plage Albert

$20,900.00 - 2 chambres à coucher - environ 600 pieds carrés - complètement isolé, excepté le plancher - eau chaude et froide - 100 ampères - fournaise au propane - lot 91' x 167'.

Téléphoner à:
Phil - 632-8551 ou
Tesser Real Estate - 475-9988

Pourrait être loué cette saison.

La S.F.M. est à la recherche d'un

Agent en développement économique

Note:

Cet agent agira, à titre de permanent, sous l'autorité immédiate du Conseil d'administration du Conseil Économique de la Rivière Rouge.

Description des tâches:

- Identifier les facteurs de localisation industrielle commerciale et touristique du territoire.
- Étudier, préparer, diffuser un ou des programmes d'éducation, d'animation et d'information économiques.
- Étudier, préparer une stratégie de développement économique.
- S'assurer la collaboration des organismes du milieu
- Susciter la création de nouvelles entreprises.
- Favoriser l'obtention des aides gouvernementales.
- Tout autre travail demandé par le Conseil d'administration.

Exigences:

- Bachelier en sciences de l'administration (spécialité finances) ou commerciales ayant un ou deux ans d'expérience.
- Une expérience pertinente d'au moins 5 ans en administration pourrait suppléer au manque de diplôme universitaire.
- Maîtrise du français et de l'anglais.
- Demeurera sur le territoire de la Rivière Rouge ou est très disponible aux attentes de sa population.

Salaire: Selon compétence - $17,000 à $27,000 par année.

Date limite: le 23 mai 1980.

Faire parvenir votre candidature et votre curriculum vitae, à:

Marie Déquier
Société Franco-Manitobaine
194 bld Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3

On demande
pour septembre
un professeur

qui pourrait remplir les tâches suivantes:

- Éducation physique 1 à 5 et 6 à 9-filles
- 5e année (français, mathématiques, hygiène et catéchèse)

Veuillez vous adresser au:

Directeur
École Noël Ritchot
45, avenue de la Digue
Saint-Norbert, Manitoba
Tél: 261-0380

LA DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE no 4

est à la recherche d'un(e)
spécialiste de musique

pour enseigner à mi-temps au niveau élémentaire dans l'école d'immersion.

Date d'entrée en fonction: **le 28 août 1980.**
Prière de vous adresser à:

Madame Winnifred Voigts
Coordinatrice du programme de Musique
Division Scolaire de Saint-Boniface
50, chemin Monterey
SAINT-BONIFACE (Manitoba)
R2J 1X1

Téléphone: **253-2681**

À Vendre

Ferme de loisirs (Hobby Farm). 4 km à l'ouest de Élie, Manitoba, 10 acres de bonne terre. Maison genre duplex, plus graineries, étables, garage.

Hubert Vankriken, **222-1265** ou
Carrie Realty **233-1999**



Elie, Maitoba

Qualité garantie. **Maison de 3 chambres à coucher** - dans le village, sur un lot de 150' x 150'. Quelques unes des caractéristiques: grande cuisine moderne style "country kitchen" - salle de bains carrelée, de bonne dimension - salon spacieux avec foyer attrayant. Prix **$73,900.00.** Pour de plus amples renseignements téléphoner à:

Norm Toothill **453-5895** ou
Century 21 Swail Real Estate **452-6802**

METRO AGENCIES LTD

294, rue Marion, Saint-Boniface, tél.: 233-0182
Nap et Bernice Res.: 269-3360
Ron Res.: 257-2267

Samedi 10 mai **13h à 17h**

539, Bay Notre Dame
Ile-des-Chênes

Réelle valeur à un prix difficile à battre. Bungalow de 3 chambres à coucher avec petite salle à manger, "carport", tout à l'égoût - situé sur un beau lot de 90' x 120'.

132, rue Notre Dame

Impressionnant bungalow de 3 chambres à coucher, décor extraordinaire, complètement remis à neuf et avec un lot d'extras. Le propriétaire est transféré.

Maison immaculée de 1 1/2 étage avec 3 chambres à coucher au rez-de-chausée et possibilité de louer l'appartement de 1 chambre à coucher au 1er étage. Situé sur un beau lot, dans le quartier Norwood.

Les petites annonces

À louer-rue Aulneau - appartement de 1 chambre à coucher complètement meublé facilité de lavage - pas de stationnement Téléphoner après 18h 247-6138
-326-

À VENDRE: un chalet à la Plage Albert lot 77' x 177' 3 chambres à coucher, salle de bains, au complet - chauffage électrique, tapis, puits artésien, fosse septique - habitable toute l'année, tout isolé - grande véranda. Pour plus d'information - Téléphoner 253-2854 après 19 heures.
-337-

À LOUER - un apartement pour personne seule au Chalet Malouin Inc; à Saint-Malo, Manitoba.
-332-

VENTE PRIVÉE - valeur $49.000, vendrait $35,900.00 - comme neuf, très bon duplex de 9 grandes pièces, entièrement rénové. Inclus fénêtres, toît, auvents, tapis et revêtements de sol neufs. Fraîchement peint intérieur et extérieur - sous-sol complet - très bien bâti (environ 29 ans) - isolation complète - beau grand lot profond et clôturé - garage et place de stationnement - très bien situé à Winnipeg (10' de Saint-Boniface) - près de l'école, des autobus et des magasins - doit être vu pour être apprécié - pourrait avoir un revenu minimum d'environ $550,00 par mois - téléphone: 255-2825 après 18h - pas d'agent s.v.p.
-324-

À VENDRE - bateau à voile - 14' "Hobie catamaran" - skis nautiques en très bonne condition - Prix - $50.00 - Bicyclette Peugeot à 10 vitesses, en très bonne condition Prix - $150.00 - Téléphoner: 233-7696
-335-

À VENDRE: un bungalow construit sur un lot de 55' x 100' à l'angle de deux rues - 3 chambres à coucher, salon, cuisine et salle à manger, garage double, le tout clôturé avec un grillage galvanisé. Je supporte l'hypothèque à 10% d'intérêt. Prix total: $46.000.00 (la maison a été construite en 1974) Motif de vente: départ du Canada. Composer: 633-2682
-336-

A VENDRE - voiture "Buick Skylark 1980" édition limitée-moins de 10.000 kilomètres, garantie prolongée, traction avant, air climatisé, parfaite condition, prix à négocier. Composer: 237-7417
-339-

À VENDRE: Saint-Vital, maison de deux chambres à coucher, en excellente condition. Près de l'église et de l'autobus. Appeller: 247-3335
-316-

À VENDRE - Sainte-Agathe - plusieurs grands lots dans un nouveau développement avec service d'eau, égouts et la rue. Téléphoner: (1) 882-2203.
- 310 -

À LOUER - 521 rue Ritchot - un appartement de deux chambres à coucher; entrée et salle de bains privées, poêle, réfrigérateur et stationnement inclus Libre le 1er mai. Téléphoner: 235-1009 après 17h30
-331-

"Désire louer garage aux environs de la rue Cathédrale et Aulneau - Marcelle - 233-7774"
-349-

À VENDRE - chalet à la Plage Albert - tout isolé 3 chambres à coucher, "open beam", bien fini à l'intérieur, 3 piece bath', eau courante chaude et froide. Foyer Franklin. Propriété privée, près de la plage. Téléphoner: 237-0991
-341-

À LOUER: à 419 rue de La Morénie un appartement d'une chambre à coucher au 1er étage, entrée et salle de bains privées, poêle, réfrigérateur, stationnement pour voitures, près des magasins, autobus, du collège et de l'Hôpital - grand jardin pour se reposer en dessous des arbres, libre pour le 1er juin. Composer: 233-6872
-342-

Saint-Boniface - Appartement de 5 pièces au 2e étage 2 chambres à coucher - réfrigérateur, cuisinière, laveuse, sécheuse - près de l'hôpital stationnement - pour personnes responsables avec références. $220.00 par mois Composez 257-3651
-353-

À LOUER - suite de 2 chambres à coucher, poêle et réfrigérateur inclus, à Saint-Boniface. Téléphoner: 247-7955
-351-

Travail demandé - jeune homme ambitieux, âgé de 15 ans, avec un permis de travail, cherche emploi pour fin de semaine et vacances d'été. Composer: 257-5134
-334-

À VENDRE - rue Saint-Jean-Baptiste, maison style colonial, deux étages de 6 pièces, 1200 p.c. en parfait condition. Trois chambres à coucher, deux salles de bains, salle de récréation finie au sous-sol, lave-vaisselle Kitchen Aid. Toutes les draperies incluses. Véranda avec moustiquaire 10' x 10'. Proche de toutes commodités. Possession immédiate. Téléphoner: 233-1122 après 17h
-352-

À LOUER - à Saint-Boniface - appartement de 3 chambres à coucher, entrée privée - près des autobus, Pour plus d'informations, composer le 233-7447.
-343-

À VENDRE - à Sainte-Anne-des-Chênes: Bungalow 192 rue St Alphonse, près des écoles, de l'église, magasins, terrain de jeux pour enfants - Lot 55' x 150' avec arbustes décoratifs, arbres, terrassement fini - clôture ainsi que remise sur plancher de béton, brochée sous terre-sous-sol fini 24'x32'. La maison comprend 3 chambres à coucher (une au sous-sol) - rideaux inclus ainsi que poêle, réfrigérateur, lave-vaisselle. Prix raisonnable avec hypothèque de 10%, moitié comptant. Il faut voir ça! Téléphoner 422-8237.
-344-

À LOUER: Bel appartement meublé, à compter du 1er juin au 425 rue Dumoulin à Saint-Boniface. Entrée privée. Pour plus d'information, téléphonez au 233- 1547.
-345-

À LOUER - rue Bertrand - appartement de deux pièces - fourni - près hôpital - libre immédiatement - avec référence s.v.p. téléphoner 247-7376.
- 314 -

À VENDRE - vente privée à Saint-Boniface rue Aulneau, bungalow de 2 chambres à coucher - garage. Prix $27,500.00. Composer: 233-7868
-347-

"Vente de Sous-Sol" de 3 familles vendredi, 9 mai 19:00 - 21:00 samedi, 10 mai 9:30 - 18:00 à 19 Pitcairn Place, Windsor Park (qui s'adjoint à Penfold Cresc.)"
-350-

À LOUER - rue De La Morénie, Saint-Boniface logis de 3 pièces - 1 chambre à coucher, complètement meublé, libre le 1er juin - composer: 233-5274 après 16 heures.
-348-

À LOUER - appartement double dans Villa des Chênes. Appelez 1-878-3295 ou écrivez C.P. 518, Ile-des-Chênes, Manitoba.
-330-

Belle antiquité à vendre: métier à tisser à deux pédales, vieux de cent ans, en très bonne condition, acheté au musée Dunlop - Appeler le 475-2423
-333-

"J'achète"
Collectionneur d'antiquités
Désire acheter ou échanger
Mobilier en bois de pin
fait à la main.
Téléphonez au 256-2678
Après 17 heures.

ARROW
APPLIANCE SERVICE
Tél.: 233-3385
579 St. Mary's Road
Winnipeg, Manitoba

Vitrail - "Stained & Leaded" Vitrail
Grass Roots Studio
Matériaux et cours en vitrail
A - 182 rue Goulet, Saint-Boniface
233-0863

CHAPELLE FUNÉRAIRE
SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: 433-7633 ou Bureau: 433-7879
LOEWEN FUNERAL CHAPELS
Steinbach Tél.: 326-2085

GAGNEZ
jusqu'à $266.00 par semaine
Votre propre commerce, à domicile; envoyez par poste des circulaires. Pas d'expérience nécessaire.
"Worldwide Systems" 13-P, C.P. 1262 Stn. 'B', Oshawa, Ontario L1J 5Z1

Burns-Hanley
du groupe
BOURASSA
pour toutes fournitures
d'églises
164, boul. Provencher

MARION RUBBER STAMP
169, rue Marion,
Saint-Boniface
Tél.: 233-2211
Tampons pour tous usages

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, diners
réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319

ASSUREURS

ELW
• ASSURANCES
• IMMEUBLES
• HYPOTHÈQUES
• ÉVALUATIONS
Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
100 - 259 ave Portage, Winnipeg, Tel. 943-5408

AGENCE
FOREST LTÉE
247-8434 233-4955
Pour tous services d'assurance et de voyage
160, rue Marion, Saint-Boniface, Manitoba

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
CIS Pour tout service d'assurances FEU VIE MALADIE
AUTOPAC

233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions Bateaux Tours Trains

COMPTABLES

FOREST GUENETTE CHAPUT
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

AVOCATS-NOTAIRES

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304-265, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 942-3924

François Avanthay
LL.B.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust - 232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba Téléphone: 956-1060

TEFFAINE MONNIN
HOGUE & TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE, C.R.
M. MONNIN
A.J HOGUE
L.V. TEILLET
C. SHARP
L. CENERINI
BUREAUX A
201-185, boul. Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426
3527 chemin Pembina,
Saint-Norbert
Téléphone: 261-7190

MARCOUX, BETOURNAY
& GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
BERNARD J. RODRIGUE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4
(204) 233-8901

CHIROPRATICIENS

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE
PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIEN
Gilbert-E. Bohémier, D.C.

Del's
Specialty Meats Ltd
PÂTÉ DE FOIE
586, rue Des Meurons
Tél.: 247-7986

L. Painchaud
PEINTRE et
DÉCORATEUR
• service personnel
• travail garanti
117 baie Wiltshire
Tél.: 247-5717

ENTREPRENEUR DE CONSTRUCTION

MAISONS "CUSTOM BUILT"
• Additions • Rénovations
• Salles de récréations • Garages
Pour une estimation gratuite,
appelez Bernard Jounot
Bym Enterprises Ltd. 257-7808

LSM
LAFRENIÈRE
SHEET METAL LTD.
Chauffage
Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

OPTOMÉTRISTES

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

J. Lecker Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
James Shaen Ltd.
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
Téléphone: 943-6628

DR R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boulevard Provencher
Au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Les Va-Nu-Pieds

d'après un roman écrit par Madeleine Laroche

CHAPITRE XXV LA GUÉRISSEUSE

Avec la pluie vinrent des hordes de mouches et de moustiques, et les bêtes domestiques étaient encore plus tourmentées que durant la sécheresse. Le soir les humains allumaient des feux qu'ils entassaient de choux gras et de crottes de vaches pour en faire une grosse fumée. Les animaux passaient la nuit à se bousculer pour une place dans cette fumée épaisse qui leur offrait un peu de répit de ces nuées d'insectes voraces.

Tant qu'aux chevaux, on les laissait brouter un peu dans la prairie, puis on les rentrait avant la noirceur. Pas question de fumée pour les chevaux car tout le monde sait qu'ils ne tolèrent pas le feu et la fumée. Pour travailler aux champs on leur mettait des paniers en fil moustiquaire sur le nez, et des lambeaux de chiffons aux attelages. Ceci les protégeaient des essaims de mouches et de moustiques qui les suivaient du matin au soir.

Malgré toutes ces précautions, Yves en se levant le matin, trouva Starlette dans une frénésie étrange. D'habitude docile comme un agneau, elle tirait maintenant sur son cable tout en hénissant et en démolissant les parois de sa stalle avec de grands coups de sabots. Son poulin de quatre mois était près d'elle, allongé dans la paille, les yeux vitreux. Horrifié, Yves détacha la bête démente qui faillit l'assommer à plusieurs reprises avant de courir follement vers la porte. Mystifié, Yves examina le poulin. Celui-ci était bel et bien mort mais ne montrait aucun signe de blessure. Comment expliquer une telle chose à Michel? Le coeur malade, il s'occupa des autres chevaux et retourna lentement à la maison, car il n'avait pas hâte d'annoncer cette triste nouvelle aux autres.

Etait-ce l'encéphalite? Yves essayait de se rappeler des symptômes qu'il avait lus dans le'Country Guide' quand il vit Starlette surgir au grand galop entre deux arbres pour aller foncer sur le mur d'une grainerie.

Yves se pressa d'aller avertir sa famille. La nouvelle plongea les Roux dans une profonde tristesse, et même Michel n'eut pas le coeur d'adresser ses reproches accoutumés au pauvre garçon.

- De la graine de lin, dit-il. Il faut lui faire une infusion de graine de lin, nom d'une pipe.

Michel avait une confiance aveugle dans ce remède qu'avaient utilisé ses aïeux depuis toujours. Il en prescrivait et en administrait généreusement pour la constipation aussi bien que pour la diahrrée, même qu'une fois il avait insisté que Marie en fasse un cataplasme pour poser sur le ventre d'un bébé qui hurlait de coliques.

- Encore il faudrait l'immobiliser, répondait Yves. Et ce sera difficile à l'attraper.

Ici, Guy et Phillippe dressèrent l'oreille. Depuis des années ils s'amusaient à attraper et ligoter les veaux avec des lassos quand leur père etait absent. Ils étaient confiants de pouvoir en faire autant pour Starlette. Ils se postèrent donc à chaque bord d'une allée qui séparait deux lignes de bâtiment, et quand Starlette passa, les yeux farouches, l'écume à la gueule, ils lui envoyèrent simultanément deux lassos par dessus la tête et autour du cou. Aussitôt, les gamins furent projetés à terre et trainés comme deux bottes de foin jusqu'à dans la cour. Hardis, ils ne lâchèrent point, et Jean et Yves coururent leur prêter moin forte.

Écumante, frémissante, ses flancs soulevant comme un soufflet de forge, Starlette s'arrêta et permis qu'on la reconduise dans une stalle de l'écurie où on lui avait préparé une litière de paille fraîche. On dosa la pauvre bête de la potion magique, on lui fit avaler des pilules grosses comme des cartouches de fusil à plombs, on la frotta avec du liniment de l'huile électrique et de l'onguent camphré. On lui baigna sa pauvre tête qui battait le sol à grands coups rythmiques, et on lui fit une saignée à la queue. Quand elles avaient le temps, les femmes allaient la voir, essayaient de la tenter avec des morceaux de pommes et de carottes, versaient des larmes de compassion et la carassaient mais Starlette n'allait pas mieux.

Vers midi, le temps devint maussade. Des nuages gris roulaient bas dans le ciel, apportant des promesses de pluie et de vent. Michel aussi était maussade, et tempêtait contre le potage qu'il disait trop chaud, contre les gamins que ne fermaient pas la porte moustiquaire, contre les mouches que ces derniers laissaient rentrer. Sa femme et ses enfants n'osaient pas souffler tellement il était grognon, et voilà qu'ils entendirent un bruit de voiture dans la cour et tous lancèrent un regard à la fenêtre. Michel s'exclama

- Merde de merde. Il ne manquait plus que ça. Casimir et son cauchemar de bonne femme. Starlette a son voyage, - l'oiseau de malheur est arrivé.

- C'est vrai, pensait Marie. Épiphanie vient toujours aux moments importuns, et je me demande pourquoi. Michel est si impoli avec elle, qu'à sa place je l'éviterais. Tout haut elle dit

-C'est peut-être une bonne chose, Casimir a un don pour traiter les animaux. Qui sait? Il a peut-être un remède pour Starlette.

Claudius Casimir était Provencal. Gros, jovial gouailleur, il n'était pas très vaillant, mais si aimable qu'il n'avait que des amis dans la région. Il était friand de tout ce qui était beau ou bon, drôle ou triste, et semblait mordre à pleines dents à toutes les situations de la vie. Pourtant il traînait une croix; une toute petite dans la personne diminutive, séche et rêche et gris kaki de sa femme Épiphanie.

À comparer à son mari, elle avait l'air d'un pois sec près d'une citrouille; d'une gadelle verte près d'une prune mûre. À vrai dire elle n'avait l'air de rien du tout. Hiver comme été, elle portait un chapeau canotier noir, en feutre pour l'hiver, en paille luisante pour l'été. Ses robes étaient toutes taillées de la même façon dans un mauvais tissu noir. Ses bas, ses chaussures, ses jupons (ses caleçons, on imaginait) étaient noirs, noirs, noirs, ainsi que ses yeux perçants. Son chapeau cachait un méchant petit chignon dur qu'elle piquait d'innombrables épingles, et ça lui donnait l'air d'un hérisson surprit dans son sommeil. Le tout encadrait une peau jaunâtre et une bouche de 'trou de cul de poule' comme disait si âprement Michel. Marie avait honte de Michel quand il faisait ces comparaisons vulgaires, et ne la jugeait pas pour si peu. Non. Son apparence la laissait plutôt sympathique. Il y avait autre chose en Epiphanie qui déplaisait Marie. C'était la manie de cette dernière de toujours trouver quelque chose de malicieux à dire sur tout, tout, tout.

Épiphanie venait souvent. Parfois elle arrivait quand Marie et ses filles lavaient encore la vaisselle du petit dejeuner. Elle saluait de sa voix nasale.

- Alors, on a fait la grasse matinée? Moi, j'ai déjà lavé mon linge, et le vent séchait si bien que je l'ai repassé. Si, mais si; disait-elle aux regards incrédules. J'ai fait tout cela, et j'ai frotté mon plancher de cuisine avec l'eau de lessive. Ah, Marie, si j'avais des filles, je les ferai travailler, moi. Il n'était que huit heures du matin. Comment Épiphanie faisait-elle pour abattre tant d'ouvrage en si peu de temps? C'était mortifiant de l'entendre, et Vivi et Ginnie s'arrangeaient pour s'éclipser au plus vite, laissant Marie se débrouiller avec cette super-guêpe qu'était Mme Casimir.

(Suite la semaine prochaine)

Le Conseil diocésain de la Ligue des femmes catholiques invite les membres, les aumôniers ainsi que toute autre personne intéressée à son



17eCONGRÈS DIOCÉSAIN

le samedi et dimanche
24-25 mai, 1980
à la paroisse de l'Île-des-Chênes

THÈME: "FORM ' ACTION"

HORAIRE

Samedi, le 24 mai:

8:30 - 9:00	Inscription
9:30 - 12:00	Ateliers
12:00	Repas suivi d'une période libre
13:30 - 16:30	Ateliers (avec pause de 2:45 à 3:15)
16:30 - 17:30	Heure cocktail avec détente-programme surprise
17:30	Repas
19:00 - 21:30	Ateliers
21:30 - 22:30	Bar - détente

Dimanche, le 25 mai:

9:00 - 10:15	Travail en groupes, par sections (Discussion & Résolutions)
10:30	Messe
12:00	Repas
13:30	Plénière Réunion d'affaires Résolution et élections
18:00	Banquet

ATELIERS

1. CONCEPT ET AFFIRMATION DE SOI
   animatrice: Soeur Maureen McAlduff
2. TECHIQUES DE BASE D'ANIMATION
   animatrice: Madame Rita Lécuyer
3. RELATIONS PUBLIQUES
   animatrice: Madame Aline Danis
4. FAMILLE - COMMUNICATION
   animatrice: Soeur Léonne Valois
5. LA FEMME ET L'ÉGLISE - AUJOURD'HUI
   animatrice: Soeur Pauline Lagacé

- ATELIER pour les aumôniers
  animateur: Monsieur Wilfrid Gosselin

Préinscription

(une feuille d'inscription par personne)

NOM ....

ADRESSE ....

CODE POSTAL ....TÉLÉPHONE: ....

MEMBRE: .....oui .....non DÉLÉGUÉ .....oui .....non

Frais d'inscription: $20.00

Veuillez retourner cette feuille d'inscription ainsi que votre chèque de $20.00 avant le 14 mai. 1980 à:

Mme Léonne Marion
C.P, 98
Saint-Jean-Baptiste, Manitoba
R0G 2B0

Prière de faire le chèque au nom de la ligue des femmes catholiques - conseil diocésain.

ATELIERS

Vous avez le choix de participer à trois ateliers. Veuillez cocher les **TROIS** ateliers qui vous intéressent.

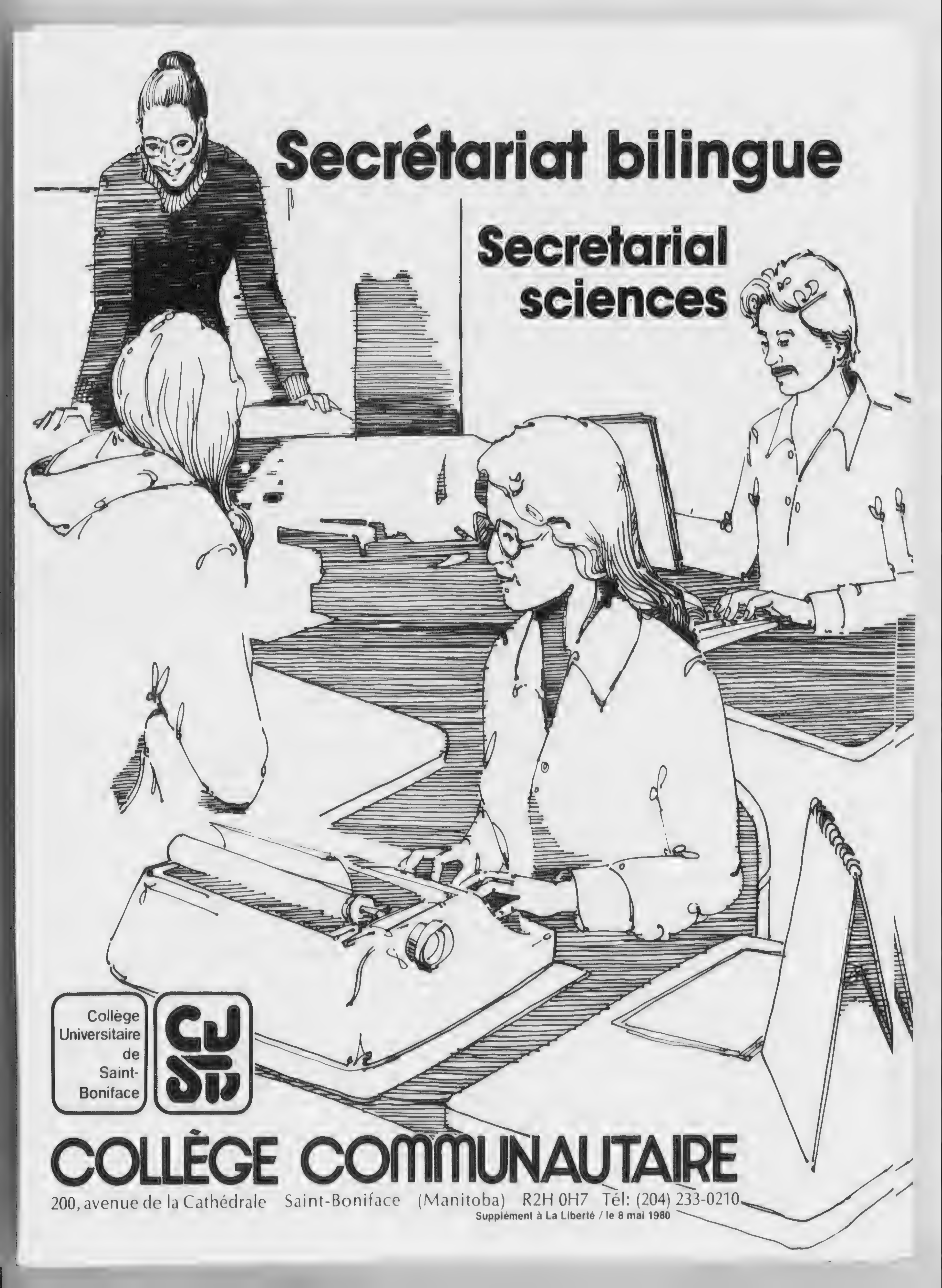
.....1. Concept et affirmation de soi
.....2. Techniques de base d'animation (procédures parlementaires, dynamique de groupe)
.....3. Relations publiques
.....4. Famille - communication
.....5. La femme et l'église - aujourd'hui

Logement:

Désirez-vous loger à Île-des-Chênes -

Vendredi, le 23 mai ....

Samedi, le 24 mai ....



Supplément à La Liberté / le 8 mai 1980

SECRÉTARIAT BILINGUE

La SECRÉTAIRE BILINGUE PROFESSIONNELLE est appelée non seulement à assumer un rôle de collaboration efficace mais aussi celui de leadership au sein de l'entreprise par sa compétence linguistique et professionnelle aussi bien que par la qualité de ses rapports avec le public.

Les études du Niveau-I (1ère année) mettent surtout l'accent sur la compétence linguistique reliée à l'acquisition des techniques de base. L'étudiant(e) a le choix entre l'option de "COMMIS DE BUREAU ou l'option de "STÉNODACTYLO" (certificats).

Le certificat de STÉNODACTYLO donne accès au programme du DIPLÔME DE SECRÉTAIRE BILINGUE (options: ADMINISTRATION ou COMPTABILITÉ).

D'après une enquête faite auprès des anciens(nes) étudiants(es), il est reconnu que le degré de satisfaction dans la carrière et les chances d'avancement vont de pair avec la compétence professionnelle de secrétaire.

SECRETARIAL SCIENCES

LEVEL I or CERTIFICATE PROGRAMS emphasizing linguistic skills in connection with the acquisition of basic skills required in the training of:

OFFICE CLERKS for persons interested in obtaining clerical positions as typists, receptionists, bookkeepers, filing, shipping and receiving clerks where the use of French and English is most appropriate.

STENOGRAPHERS for persons who have attained a higher level of linguistic comprehension, to enable them to apply precision and accuracy in the field of transcription as well as in all secretarial and clerical occupations.

LEVEL II or DIPLOMA PROGRAMS: successful Stenographers (or Office Clerks with higher ability) may proceed into the DIPLOMA PROGRAMS (EXECUTIVE SECRETARY or ACCOUNTING SECRETARY) which prepares them to provide effective assistance to the office manager or even take on an office manager position (government departments, school boards, businesses, industries or the professions: doctors, lawyers, management consultants, etc.)

ADMINISTRATION DES AFFAIRES

Les cours d'Administration préparent l'étudiant(e) à assumer des responsabilités administratives dans les domaines de finance, de comptabilité, de vente, de gérance du personnel, de production, pour des entreprises commerciales, industrielles ou gouvernementales.

La première année de ce programme d'une durée globale de deux ans, conduit à un certificat d'AIDE-COMPTABLE (Niveau-I) et consiste dans l'acquisition des techniques de base en langues, comptabilité, mathématiques financières, statistiques, informatique, etc. . .

L'obtention de ce premier certificat donne accès aux études de GESTION-II (2ème année: Niveau-II), en finance, marketing, management, prix de revient, taxation, applications de l'informatique à la P.M.E., et conduit au diplôme D'ADMINISTRATION.

Professeurs compétents, programmes équilibrés et équipement moderne (e.g. informatique) contribuent à assurer une formation professionnelle digne des succès désirés.

BUSINESS ADMINISTRATION

LEVEL I or CERTIFICATE PROGRAM in Business Accounting:

The JUNIOR ACCOUNTANT is prepared to assist chief accountants and/or managers in the drafting, summarizing, presentation and interpretation of financial accounts and transactions. He is also expected to acquire the basic knowledge and related skills necessary for professional growth or to pursue management studies.

LEVEL II or DIPLOMA PROGRAM in MANAGEMENT

Marketable, job-oriented, and professional training of managers is the aim of our broad and general program of studies in Business administration that include: Finance, Marketing, Accounting and Cost Accounting, Taxation, Quantitative Methods, Personnel Behavior and Labour Relations, Business Law and, introduction to Computer Sciences to facilitate management operations.

Cours d'Administration des affaires
(Business Administration)

	NIVEAU-I: CERTIFICAT	NIVEAU-II: DIPLÔME
	Aide-Comptable Junior Accountant	**Gestion de l'entreprise** Management
FRANÇAIS (FRENCH)	AC-112(4): Langue des affaires	
ENGLISH (ANGLAIS)	AC-122(4): Business English and Communication	
PROCÉDÉS INFORMATIQUES (COMPUTER SCIENCE)	AC-135(2): Initiation à l'ordinateur et au langage informatique	G:II-236(2): L'ordinateur au service de la petite et moyenne entreprise
DACTYLOGRAPHIE/TYPING	AC-141(-): Initiation (option du soir)	
COMPTABILITÉ (ACCOUNTING)	AC-152(4): Introduction-I AC-153(4): Introduction-II	G:II-254(4): Comptabilité Intermédiaire-I G:II-255(4): Comptabilité Intermédiaire-II G:II-256(2): Prix de revient-I (Cost Accounting-I)
MATHÉMATIQUES (MATHEMATICS)	AC-162(3): Mathématiques financières AC-163(2): Statistiques descriptives	G:II-264(2): Méthodes quantitatives appliquées à la gestion
ADMINISTRATION	AC-183(2): Organisation de l'entreprise AC-184(2): Droit des affaires AC-185(3): Micro-économie AC-186(2): Macro-économie	G:II-287(2): Marketing G:II-288(2): Management G:II-289(2): Droit des affaires
GESTION (Financière) (MANAGEMENT)		G:II-291(2): Introduction à la gestion financière G:II-292(2): Structure financière: politique du financement de l'entreprise G:II-293(2): Introduction à la fiscalité G:II-294(2): Prix de revient-II: Contrôle et gestion
TOTAL: (Heures/Crédits)	(28h/s)	(28h/s)
CONDITIONS D'ADMISSION	(A.C.) Pre-requis Préférence: l'équivalent d'une 12e année Connaissance suffisante des deux langues	(G-II) Pré-requis L'équivalent du certificat

Cours de Secrétariat bilingue

(Bilingual Secretarial Sciences)

	NIVEAU-I		NIVEAU-II
	Commis-dactylo (CD) et Commis de bureau (CB) Cerk Typist & Office Clerk	**Sténodactylo (ST)** Stenographer	**Secrétaire Bilingue-II** - Option: Administration: (A) - Option: Comptabilité: (C)
FRANÇAIS (FRENCH)	CD-CB-111(4): Perfectionnement de la langue parlée et écrite	ST-112(4): Langue des affaires, style et applications commerciales	S:II-213(2): Langue de l'administration Éléments de traduction S:II-214(2): Correspondance commerciale Vocabulaire spécialisé
ENGLISH (ANGLAIS)	CD-CB-121(4): Basic English Communication	ST-122(4): Business English & Communication	S:II-223(2): Language of Administration; Introduction to Translation S:II-224(2): Letters & Report Writing Special Terminology
PROCÉDÉS DE BUREAU (OFFICE PROCEDURES)	CD-CB-131(3): Procédés généraux et méthodes de classement CB-132(1): Transcription dictaphone	ST-131(3): Procédés généraux et méthodes de classement ST-132(1): Transcription dictaphone	S:II-233(4): Rôle et fonctions de la secrétaire d'administration (x) S:II-135(2): Langage informatique et micro-ordinateur
DACTYLOGRAPHIE (TYPING)	CD-CB-141(6): Dactylographie des débutants CD-CB-142(6): Basic Typing	ST-143(4): Dactylographie intermédiaire ST-133(4): Intermediate Typing	S:II-245(2): Dactylographie professionnelle S:II-246(2): Advanced Typing
COMPTABILITÉ (ACCOUNTING)	CB-151(2): Tenue des livres	ST-151(2): Tenue des livres	(C)S:II-152(4): Introduction-I à la comptabilité (C)S:II-153(4): Introduction-II à la comptabilité
MATHÉMATIQUES	CB-161(2): Arithmétique commerciale	ST-161(2): Arithmétique commerciale	
STÉNOGRAPHIE (SHORTHAND)		ST-171(4): Sténographie Gregg-I ST-172(4): Individualized Method-I	(A)S:II-273(4): Sténographie Gregg-II (A)S:II-274(4): Shorthand-II
ADMINISTRATION	CB-181(2): Organisation d'entreprise (cours d'initiation) CB-182(2): Initiation au droit des affaires		S:II-184(2): Droit des affaires-II (x)S:II-288(2) Management
TOTAL: (Heures/Crédits)	(28h/s)	(32h/s)	(28h/s)
CONDITIONS D'ADMISSION	(C.D.) Équivalence de 10e année ou le statut d'étudiant-adulte. (C.B.) Équivalence de 11e année ou le statut d'étudiant-adulte (mature student status) Connaissance générale du français et de l'anglais	(ST.) Pré-requis Équivalence de 12e année Bonne connaissance du français et de l'anglais	(S-II) Pré-requis Équivalence du certificat (niveau-I) de sténodactylo *(X) Cours Optionnels* *a) — S:II-135 ou S:II-288*

Programme Spécial — Perfectionnement:

Le Collège offre aussi un programme accéléré de "perfectionnement-rattrapage" en français, anglais, dactylographie/typing, procédés de bureau et arithmétique. Ce programme accéléré répond aux attentes et à une demande soutenue d'un secteur particulier de la population adulte désireuse d'acquérir les techniques de base suffisantes pour un retour rapide sur le marché du travail ou nécessaires à la poursuite des études au Collège communautaire. Il s'agit là d'un service unique puisqu'aucune autre institution manitobaine n'offre des cours de rattrapage aux adultes "EN FRANÇAIS".

Special Up-Grading Program:

In the absence of a formal up-grading program in French, Mature students without the required high school training are welcomed to register in the 5 to 8-month up-grading courses in French, English, Office Procedures and Bilingual Typing. If successful, the student may elect to receive a SPECIAL CLERK-TYPIST CERTIFICATE or continue the regular 10-month "Office Clerk Certificate Program".

F FRAIS (payable — 50% le 29 août 1980 ou avant) (Le Collège se réserve le droit de modifier les frais)
(payable — 50% le 25 janvier 1981 ou avant)

PROGRAMME	INSCRIPTION	SCOLARITÉ	FRAIS D'ÉTUDIANTS	MANUELS SCOLAIRES
Commis dactylo	$10	$30/mensuel	$3.50/mensuel	$192
Commis de bureau	$10	$300/annuel	$35/annuel	$220
Aide-comptable	$10	$300/annuel	$35/annuel	$245
Sténodactylo	$10	$300/annuel	$35/annuel	$305
Secrétaire II	$10	$300/annuel	$35/annuel	$200
Gestionnaire	$10	$300/annuel	$35/annuel	$190

G CALENDRIER 1980 — 1981

28-29 août	Acquittement des frais et inscription finale
2 septembre	Début du 1er semestre
24 décembre	Début du congé de Noël
5 janvier	Début des classes
23 janvier	Fin du 1er semestre
25 janvier	Début du 2e semestre
30 mars	Début du congé du printemps
6 avril	Début des classes
5 juin	Fin des classes formelles (2e semestre)
8-26 juin	Stages d'apprentissage
26 juin	Fin de l'année scolaire (collation des diplômes)

H ASSISTANCE FINANCIÈRE

- STUDENT AID BRANCH pour étudiants réguliers qui terminent leur 12e (formulaires disponibles chez votre orienteur ou au C.U.S.B.)
- BOURSE D'AIDE À LA MINORITÉ OFFICIELLE (B.E.F.) pour étudiants réguliers. Formulaires de demande fournis lors de l'inscription finale.
- CENTRE D'EMPLOI CANADA pour les personnes comptant au moins un an de plus que l'âge normal de fin de scolarité dans leur province et n'ayant pas fréquenté l'école depuis au moins douze mois.

F COURSE FEES (payable — 50% on or before August 29, 1980) (Fees subject to change without notice)
(payable — 50% on or before January 25, 1981)

PROGRAM	REGISTRATION	TUITION	STUDENT UNION	BOOKS & MATERIAL
Up-Grading	$10	$30/mthly	$3.50/mthly	$192
Office Clerk	$10	$300/yearly	$35/yearly	$220
Junior Accountant	$10	$300/yearly	$35/yearly	$245
Stenographer	$10	$300/yearly	$35/yearly	$305
Secretary II	$10	$300/yearly	$35/yearly	$200
Manager	$10	$300/yearly	$35/yearly	$190

G CALENDAR 1980 — 1981

August 28-29	Final days for Registration
September 2	Classes commence (first semester)
December 24	First day of Christmas break
January 5	Classes resume
January 23	End of first semester
January 25	Start of second semester
March 30	First day of spring break
April 6	Classes resume
June 5	End of formal classes (2nd semester)
June 8-26	Work experience and Job exploration
June 26	Graduation exercises and end of school year

H FINANCIAL ASSISTANCE

- STUDENT AID BRANCH for regular students who are finishing their grade 12. (Application forms are available at your counsellor's office or at the C.U.S.B.)
- BEF BURSARY for regular students. The application forms will be available only at time of registration.
- CANADA MANPOWER & IMMIGRATION for mature students, 21 years of age or more, who have been out of school for one year or more.